

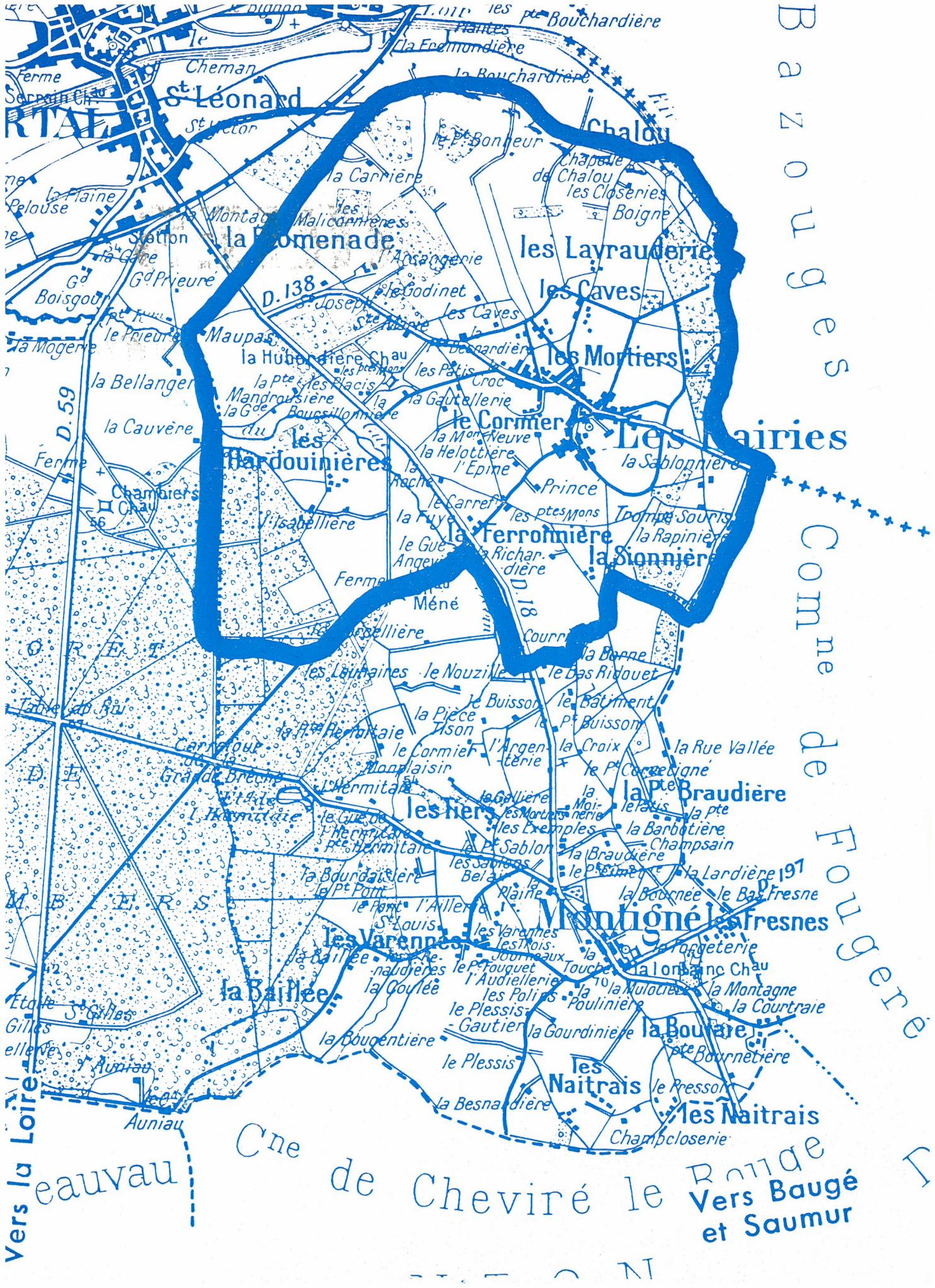
LES RAIRIES

1865

centenaire

1965





B A Z O U G E S

Comme de

F O N T A I N E F R A I E

Vers la Loire
eauvau

Cne de Cheviré le Ronde
Vers Baugé
et Saumur

St-Léonard

Chalou

la Pomenade

les Layrauderie

les Caves

les Mortiers

les Lairies

les Bardouinières

les Ferrounières

la Sionnière

les Iers

la Pte Braudière

Montigné

les Varennes

la Baillée

les Naitrais

Vers Baugé
et Saumur

D.138

D.59

D.18

197



Chers Compatriotes,

La Municipalité nouvellement élue a le privilège et le devoir de commémorer, dès les premiers mois de son mandat, le Centenaire de la création de la Commune des RAIRIES dont le premier Conseil Municipal s'est réuni le 24 Septembre 1865. Elle le fait avec enthousiasme et émotion, tant est grand son attachement au pays, à ses habitants, à ses coutumes et traditions.

Bien que « jeune », la Commune des Rairies a un long passé qui l'a faite ce qu'elle est, aidée en cela, avant 1865, par la Commune de Montigné qui englobait auparavant le modeste hameau appelé, à l'origine, LA RAIRIE.

Nous ne voulions pas manquer l'occasion de rappeler aux habitants de notre Commune, anciens et nouveaux, et à tous ceux qui y sont attirés par des relations familiales, amicales ou commerciales, son histoire originale, l'exemple des aînés dont le courage — que leur dur travail imposait — a fait apprécier les produits tirés de son sous-sol et enfin ses particularités qui, avec la bonne humeur et l'accueil affable de sa population, la font aimer de tous les touristes, « vacanciers » et visiteurs qui y passent... et y reviennent avec plaisir.

Voilà le but de cette brochure sans autre prétention et qui aurait pu être bien plus importante tant il y a à dire.

Nous remercions bien vivement tous ceux qui, par leur travail : nombreuses consultations d'archives, rédaction des textes, recherches et prêts de photos et documents anciens, et par leur concours : photographes, imprimeur, ont permis son édition.

Nous souhaitons que chacun, dans les familles du pays, découvre sur les pages qui suivent, ou lui-même voilà des années, ou l'un des siens qu'il regrette, ou encore des souvenirs émouvants mais oubliés, et surtout des raisons d'être fier, mais sans orgueil bien sûr, de sa commune et de ceux qui ont contribué à son essor. Et que les lecteurs qui vivent hors de notre commune trouvent là matière à la mieux connaître et à l'aimer aussi.

Que vive et prospère LES RAIRIES !

Jean FOURNIÉ de la MARTINIE
Maire des Rairies

Nos Maires depuis Cent Ans



Louis BAUSSIER
1865-1875



Anthime FILLON
1875-1880



Pierre LHUMEAU
1880-1888



Pierre MAURIN
1888-1896



René LELONG
1896-1920



Charles BOUTELOUP
1921-1935



Yves LELONG
1935-1940

De 1940 à 1945, la Commune était dirigée par une délégation spéciale présidée par M. Fernand DEWYNTER

Charles BOUTELOUP
1945-1947



Emile GALLET
1947-1953



Louis CHEVET
1953-1959



Auguste BERTRAND
1959-1965



Jean FOURNIÉ de la MARTINIE
1965

Administration Municipale

Maire : M. Jean Fournié de la Martinie.

Adjoints : MM. Auguste Bertrand et André Montrieux.



Le Conseil Municipal

Conseillers Municipaux : MM. Thielleux R., Blond J., Renou M., Hervé A., Blanc A., Gatillon R., Delamotte A., Pradère H., Lasseur R., Bonneau A.

COMMISSIONS MUNICIPALES :
(sous la présidence de M. Jean Fournié de la Martinie)

BUREAU D'AIDE SOCIALE : MM. Renou M., Blanc A., Gatillon R., Delamotte A., Mme Ordrenneau V., Montrieux M., Gautier G.



Le Bureau d'Aide Sociale

O.E.V.P. : M. Branchu E.

Afficheur commissionnaire : M. Prézelin J.

Femme de service : Mme Chapel Y.

CLERGE : M. l'abbé Boidron Francis, curé, tél. 22.

Services religieux : Eglise de l'Ascension ; messes du dimanche : 7 h. 30 et 10 heures.

Secrétaire de Mairie : Mme Montrieux Renée.



Monsieur le Maire et sa Secrétaire

INFIRMIERE : (visite à domicile) Sœur Jeanne, Maison de Retraite, Durtal, tél. 49.

PRESSE : Courrier de l'Ouest et Ouest-France : M. Prévoist ; Nouvelle République : M. Blanc.

TRANSPORTS : Messageries Baugeoises : lundi, jeudi et samedi pour Angers : arrêt, hôtel du Cheval Blanc.

MAIRIE : tél. 14 ; ouverte tous les jours de 14 à 17 h. (jeudi après-midi excepté).

BUREAU DES P.T.T. : Receveur : M. Blanc A. ; Bureau ouvert de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. (le samedi après-midi de 14 h. à 16 h.)

Boîte aux lettres : rue de la Poste, levée à 18 h. 15.

CONTRIBUTIONS DIRECTES à Baugé.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES : Recette Buraliste : Mme David, tél. 7.

E.D.F. : District de Seiches, tél. 47.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : Ecole gémignée : Directeur : M. Crespe J. ; Directrice Mme Coussot P.

GENDARMERIE NATIONALE : Durtal, tél. 11 ; M.D.L. Bernichon.

PERCEPTION : Durtal, tél. 42 : M. Rivière (Receveur du Trésor).

SERVICE DES EAUX : Durtal, tél. 65 : M. David.

POMPES FUNEBRES : à Baugé, tél. 28 ; représentant : Mme Beauvois.

SERVICES DES PONTS ET CHAUSSEES : Subdivision de Seiches, tél. 35 ; ingénieur : M. Landais. Conducteur de travaux : M. Picard, tél. 92, à Durtal.

SERVICE INCENDIE : Pompiers de Durtal, tél. 24.



GÉNÉRALITÉS

ORIGINES

A l'époque des temps obscurs, tout le Baugeois, comme son nom l'indique, n'était qu'une immense bauge, repaire d'animaux sauvages, tels que le sanglier. Les armes de la Ville de Baugé en font foi (d'argent au sanglier de sable dans un buisson de sinople). Certaines personnes ont prétendu que notre bourg actuel était un carrefour de cette vaste forêt où les biches y venaient raire. D'où proviendrait la dénomination de la RAIRIE.

Les Rairies n'était, en 1429, qu'un hébergement : « l'hébergement de la Raïé ». Domaine ancien, autour duquel l'agglomération s'est formée sur l'ancienne voie de Cré à Marcé.

Elle conserve le surnom du plus ancien propriétaire connu qui, sans doute, y fit construire le premier logis : Etienne le Réieur, ou comme on dirait aujourd'hui : Etienne le Barbier. En mourant, il en fit don à l'Abbaye bénédictine cistercienne de Chaloché (Monastère de Calocéio, 1152), commune de Chaumont. Les moines étaient de l'ordre de Cîteaux.

Ce monastère « arrenta » le logis des Rairies à Etienne le Réieur sous le nom de La Réié. C'était, au XV^e siècle, un manoir noble avec fuies à pigeons et garennes (le Cormier) appartenant alors au Chevalier Olivier Cléreau.



Les fuies à pigeons au Cormier

Jusqu'en 1865, le territoire de la Rairie formait une section de la commune de Montigné qui comptait au total 1.600 habitants.

La commune des Rairies a été érigée administrativement en commune distincte le 24 septembre 1865, par décret du 8 février de la même année.

La Situation

La commune des Rairies, canton de Durtal, arrondissement d'Angers (arrondissement de Baugé jusqu'en 1926), département de Maine-et-Loire, province du Maine-Anjou, est située à la limite des départements de Maine-et-Loire et de la Sarthe. Elle est distante de 3,500 kms de Durtal,

35 kms d'Angers, 12 kms de la Flèche, 16 kms de Baugé. Notre localité est à 17 degrés 30 de longitude Ouest et à 47 degrés 30 de latitude Nord (l'heure solaire de Greenwich y marque un retard d'environ 30 secondes).

Son altitude est, en moyenne, de 35 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Elle appartenait jadis à la seigneurie de Durtal, à la sénéchaussée de Baugé et à la Province d'Anjou qui dépassait largement les limites de notre département, au nord-est vers Château-Gontier, La Flèche et Château-du-Loir.

Superficie

Limitée au nord et à l'ouest par Durtal, à l'est par Bazouges-sur-le-Loir et Fougeré, au sud par Montigné-les-Rairies, la commune des Rairies a une superficie cadastrale de 819 hectares (8 kms 2). Ils sont répartis en 470 ha de terres labourables, 170 ha de bois, 28 ha de landes, 55 ha de prés, 12 ha de vignes, 37 ha de vergers, 14 ha de jardins et 2 ha de carrières.

Le sol et le sous-sol

A « La Rairie », le calcaire secondaire de l'époque Jurassique apparaît dans un terrain composé de sable et de cailloux roulés avec quelques lits d'argile et d'alluvions. L'épaisseur du terrain de transport est très variable. D'après la carte géologique, la coupe suivante donne une idée de ce terrain :

1. Sables et cailloux roulés : épaisseur très variable.
 2. Argile grise : 1 m. à 1 m. 50.
 3. Calcaire avec rognons de silex (moëllons) : 2 m. à 2 m. 33.
 4. Calcaire pour pierre à chaux et pierre de taille : 2 m. à 2m. 33.
 5. Calcaire non exploité : 3 m. à 5 m.
- Au-dessous : des marnes liassiques.

Cette disposition s'explique facilement : à la suite du grand soulèvement alpin de l'époque tertiaire, les eaux font une irruption passagère, transportant et abandonnant des débris de roches les plus variés. Ces dépôts, désignés sous le nom de terrains diluviens, s'observent dans la Vallée du Loir où ils occupent une grande étendue. Ils cachent presque partout le calcaire secondaire Jurassique qui forme le coteau de la rive droite du Loir, mais n'est mis à découvert aux Rairies que par les excavations faites pour l'exploiter.

Les alluvions modernes, produits de l'action des rivières sur les terrains, apportent les argiles employées pour faire les briques et les tuiles.

Le Climat

Entre des massifs forestiers, la commune des Rairies se situe dans une zone à laquelle M. Dion réserve dans son étude « Val de Loir » le nom de climat ligérien : « Zone climatique de plaine qui jouit à la fois d'un caractère continental adouci et maritime atténué, qui n'a d'équivalence dans aucune autre région de France, et qui constitue une variété originale du climat atlantique français ».

L'ensemble de ces qualités constitue la valeur de ce climat (« la douceur angevine ») et lui confère ses caractéristiques curatives qui sont d'être reposant, équilibrant et sédatif.

On doit y « chercher cure, santé, repos et villégiature » (Dr L. Barot, Climatologie de l'Anjou).

La moyenne annuelle de la température est de 12°, avec des minima de — 15 à — 18° et des maxima de + 40° à l'ombre (juillet). Les vents dominants sont les vents d'ouest et de sud-ouest, apportant l'humidité et répartissant toute l'année. La hauteur des pluies atteint 650 mm. avec 110 à 140 jours de pluie pour une année normale. L'insolation Jordan enregistre les maxima en Mai, Juin et Juillet. L'atmosphère est purifiée par les dégagements de fumée des bois de sapins servant de combustible à la cuisson des carreaux et pierre à chaux.

Les cours d'eau

Le Pouillé, ou ruisseau du Grand Gué traverse la commune à l'ouest pour se jeter dans le Loir en aval de Durtal. Il prend sa source entre Cheviré-le-Rouge et Beauvau et est grossi du Gué de la Ramée. On y pêchait jadis chevesnes, truites et écrevisses.

Si le Loir ne traverse pas notre commune, nous nous devons, malgré tout, d'en parler, tant il a joué un grand rôle dans l'industrie d'autrefois et tant il contribue au tourisme d'aujourd'hui.



Le Loir à Chalou

Il entre dans le département à 176 kms de sa source et à 1 km en amont du moulin de Chalou (commune de Durtal). La largeur de son lit varie entre 35 et 50 mètres et sa profondeur de 4 à 8 mètres. Son fond de sable mêlé d'argile et de gravier est assez résistant pour ne pas être déplacé par les eaux. Il est encadré de berges très résistantes. C'est une rivière très régulière, calme, limpide, que couronnent de gais côteaux enrichis de vignobles (Huillé, Montigné) et de bois. Très poissonneux (gardons, brèmes, anguilles, brochets, carpes, perches), il réjouit et féconde sa vaste plaine couverte de prairies et de cultures. Durant l'hiver 1879-1880, il gela entièrement sur la quasi-totalité de son cours. De fortes crues le firent déborder en 1910 et plus récemment le 3 janvier 1961 où les maisons riveraines subirent d'importants dégâts.

La Population

On comptait 724 habitants au recensement de 1846, dont 515 dans l'agglomération proprement dite.

En 1865, la commune comptait 1.282 habitants ; en 1882 : 1.109 ; en 1901 : 934 ; en 1906 : 874 ; en 1907 : 925 ; en 1911 : 830 ; en 1926 : 772 ; en 1962 (dernier recensement) : 810 habitants.

La répartition actuelle par âge des habitants est la suivante :

Hommes : 45 jusqu'à 4 ans ; 45 de 5 à 9 ans ; 30 de 10 à 14 ans ; 18 de 15 à 19 ans ; 12 de 20 à 24 ans ; 22 de 25 à 29 ans ; 15 de 30 à 34 ans ; 25 de 35 à 39 ans ; 34 de 40 à 44 ans ; 40 de 45 à 54 ans ; 50 de 55 à 65 ans ; 60 de 65 ans et plus.

Femmes : 55 jusqu'à 4 ans ; 40 de 5 à 9 ans ; 35 de 10 à 14 ans ; 12 de 15 à 19 ans ; 13 de 20 à 24 ans ; 23 de 25 à 29 ans ; 15 de 30 à 34 ans ; 25 de 35 à 39 ans ; 36 de 40 à 44 ans ; 40 de 45 à 54 ans ; 60 de 55 à 65 ans ; 90 de 65 ans et plus.



Madame Lelong Jeanne, notre centenaire (habitant actuellement les « Augustines » (à Angers), est née le 7 Octobre 1863

Madame Thielleux Mélanie, notre doyenne, née le 22 Janvier 1875

La répartition socio-professionnelle est la suivante : agriculteurs : 140 ; industriels : 14 ; artisans : 38 ; commerçants : 52 ; employés : 15 ; ouvriers : 430 ; divers : 130.



L'Eglise

Le 7 mai 1843, la municipalité de Montigné décide la construction d'une église au village de la Rairie. A la fin de 1843 et en 1844, divers plans furent établis par le sieur Duvêtre, architecte à Angers. Le 20 octobre 1844, les plans étaient approuvés et la construction commençait aussitôt. Le 20 juin 1845, la première pierre fut bénie par Mgr Angebault, évêque d'Angers. Les fondations reposent sur le sol ferme des galeries d'extraction de pierre. Toutes les pierres nécessaires à la construction furent fournies gratuitement par les ouvriers « perrayeux », de même que la chaux de maçonnerie. Certaines modifications du plan initial furent apportées (sacristie trop petite, clocher pas assez élevé et aménagement intérieur). Le coût de la construction s'éleva à 44.160 francs et la réception définitive des travaux exécutés par MM. Persigan-Touchet, entrepreneurs à Angers, eut lieu en fin d'année 1848.

Une ordonnance royale du 16 juin 1846 érigeait l'église de la Rairie en succursale de Montigné ; faveur accordée à cette dernière, à condition que la commune de Montigné et les paroissiens de la nouvelle église pourvoient à toutes les dépenses sous peine de voir rapporter l'ordonnance d'érection. C'est ainsi que la chaire fabriquée par M. Avisé, menuisier à Angers et mise en place le 27 novembre 1847, coûta 800 francs et fut réglée de moitié par la commune de Montigné et par le conseil de fabrique de la Rairie.

L'édifice de style grec, construit entièrement en pierre de la Rairie, présente en façade, après un porche de six marches, un portail surmonté d'un élégant clocher. L'intérieur a la forme d'une croix latine aux transepts et chœur de forme circulaire. Les voûtes sont plein-cintre, en terrasse revêtue de plâtre.



L'Eglise de l'Ascension

La première des cloches, Euphrasie-Augustine, fut bénie le 7 novembre 1848 (parrain : Augustin Camus ; marraine : Comtesse de Schramm). Les trois autres le furent le 15 juillet 1934 par Mgr Costes : Renée-Georgette (parrain : Yves Lelong ; marraine : Renée Chevet) ; Jeanne-Thérèse (parrain : Robert Poupier ; marraine : Jeanne David) ; Madeleine-Louise (parrain : Henri Léger ; marraine : Renée Thielleux).

Elles ont été électrifiées, ainsi que l'horloge, en avril 1965.

Le clocher a déjà subi d'importants dégâts, notamment par l'ouragan du 13 février 1900, la foudre tombée le 6 juillet 1926 où les dégâts s'élevèrent à 225.000 francs et enfin, en 1937 où une violente bourrasque l'endommageait à nouveau.

La Paroisse

La paroisse fut érigée en succursale par une ordonnance royale du 16 juin 1846. Le 23 janvier 1847, M. Constant Ménard, vicaire à Montigné, fut nommé curé de la Rairie et en prit possession le 1^{er} février 1847. Il fut le véritable organisateur de cette nouvelle paroisse, officieusement encouragé et soutenu par M. Beaumont, sous-préfet de Baugé.

Ses successeurs furent : M. Joseph Dillé (27 juin 1852-4 juin 1890), c'est lui qui organisa la mission de janvier 1859 ; M. Louis Rousseau (4 juin 1890 - 9 janvier 1894) ; M. Adrien Besnard (9 janvier 1894 - 15 juillet 1918) ; M. Eugène Terrien (15 juillet 1918 - 6 avril 1925) ; M. Georges Guy (15 juin 1926 - 2 septembre 1962), en 1956, il fut administrateur de la paroisse de Montigné-les-Rairies. C'est



Monsieur l'Abbé Georges Guy

lui qui fonda en 1930 l'association d'enseignement et d'éducation populaire des Rairies (dont il est parlé plus loin). Plusieurs missions eurent lieu durant son administration (février 1948, octobre 1958). La paroisse fêta son jubilé d'or sacerdotal le 25 juin 1961. Il mourut le 13 février 1964.

M. Francis Boidron lui succéda en 1963. Il organisa le 9 août 1964 une kermesse paroissiale, dans l'enceinte de l'association d'enseignement et d'éducation populaire, qui fut particulièrement réussie.



Kermesse paroissiale du 9 Août 1964



Le Presbytère

En 1847, la fabrique (c'est ainsi que l'on appelait la paroisse), n'ayant pas de presbytère, logeait son curé dans une maison particulière appartenant à M. Freslon, chemin de Montigné.

Un terrain fut acquis dès 1847 par les soins du Conseil Municipal de Montigné. Le 23 janvier 1848, le conseil de fabrique accepte l'achat du terrain de M. Simon Henry, pour y construire le presbytère. Il ne fut construit qu'en 1859 et des arbres y furent également plantés. Le curé en prit possession le 17 novembre 1859. En 1865, lors de la création de la commune, il fut compris dans les biens cédés par la commune de Montigné à la nouvelle commune des Rairies. Enfin, des servitudes (four) y furent bâties en 1869.

Le Cimetière

Le 7 novembre 1847, le conseil de fabrique achète le terrain du sieur Cellier Prosper pour l'établissement du cimetière. Il fut béni le 1^{er} janvier 1848 par M. l'abbé Gachet, curé de Montigné. Sa croix le fut le 16 avril 1848. Il était planté en cyprès dont plusieurs gelèrent en 1879 et furent abattus en 1881.

Le 22 décembre 1887, la municipalité vote un projet d'agrandissement du cimetière, devenu indispensable, et 20 ares de terrain y attenant sont acquis en 1888, d'après les plans établis par M. Cassin. Les murs de clôture de l'agrandissement et le reste de l'ancien sont construits la même année. La réception définitive des travaux eut lieu le 13 mars 1888, et ont coûté 500 francs, grille d'entrée comprise.

Le monument aux Morts fut élevé, d'après le croquis de M. Fauchoux, de La Flèche, et suivant une délibération du Conseil Municipal du 27 juin 1920.

Le 25 juin 1922, la construction d'un caveau provisoire est décidée. Chaque famille qui l'utilisera pour le dépôt provisoire d'un corps devra payer une indemnité de 1 fr. par jour. Le 23 décembre 1922, cette indemnité est portée à 5 fr. pour les deux premiers jours, 4 fr. pour les deux suivants, 3 fr. pour les cinquième et sixième, 2 fr. pour les septième et huitième et 1 fr. à partir du neuvième jour.

Signalons, enfin, que le cimetière, quelque peu délaissé, fut nettoyé et remis en état en 1959.

La Mairie

La mairie actuelle était dès 1841 une maison d'école de garçons. Le 9 mai 1868, la municipalité décide d'améliorer le local en logeant l'instituteur au premier étage, le rez-de-chaussée étant prévu à l'usage de mairie.

Le 3 juillet 1872, devant les exigences préfectorales, les réparations sont décidées en vue de l'aménagement définitif comme mairie. Le bâtiment était, à l'époque, plus important qu'actuellement, une partie avait été supprimée pour prévoir un agrandissement éventuel de l'église considérée trop petite. La cuisine fut démolie, une porte fut ouverte sur le pignon et enfin l'escalier fut changé de place.

Par délibération du 13 mars 1873 (approuvée le 26 juillet de la même année) l'ancienne école était définitivement devenue mairie.

L'École Congréganiste de Filles

Le 25 octobre 1853, Mgr Bompais, Vicaire Général, installe deux sœurs de la Charité de la Pommeraye dans une maison donnée par Mme et M. Courtigné, Conseiller à la Cour Impériale. Ce n'était qu'une maison particulière, sans aménagement intérieur et située route de Durtal. Les filles y allèrent à l'école jusqu'en 1873, date de la construction de l'école libre de la Coulée. Les sœurs institutrices furent transférées également à la Coulée et l'école communale congréganiste fut fermée sur la route de Durtal. Ce n'est qu'en 1912 que des écoles y furent construites par la Comtesse de Montreuil, lesquelles appartiennent désormais à la paroisse depuis le 31 décembre 1937, sur donation de la Marquise de Castelbajac.

Maison d'école publique de Garçons

Comme nous l'avons dit précédemment, une école était ouverte dès 1841, sur le côté de l'église ; elle fut transformée en mairie en 1873. Les garçons allèrent ensuite dans la construction nouvelle de 1874 édifée sur la route de la Sionnière.

Ecole libre de la Coulée

Aux environs de 1873, M. l'abbé Ménard élevait à ses frais et avec le concours de généreux donateurs et de tous les habitants de la Rairie une école dans laquelle, sans grever pour ainsi dire le budget de la commune, les enfants devaient recevoir une instruction solide et les bienfaits d'une éducation chrétienne pendant que nos pauvres et nos malades recevaient les soins d'une sœur plus spécialement attachée au service charitable.



Les immeubles de la Coulée

Le 18 avril 1873, eut lieu la pose de la première pierre de l'école des Sœurs de la Congrégation de la Pommeraye. Le 25 novembre 1874, un acte de donation entre vifs du terrain de la Coulée fut signé avec jouissance à perpétuité. L'acceptation définitive fut signée le 13 juin 1875, suivant le décret du 7 mai de la même année.

Cette école fut béni le 11 octobre 1875 par Mgr Bompais, Vicaire Général.

Les religieuses de la Congrégation de la Providence de la Pommeraye sont chargées de la direction de l'école et de la salle d'asile.

Quelques années plus tard, cette œuvre d'enseignement et de charité parut compromise par suite du décès

de la sœur Elise, directrice ; elle fut, cependant, maintenue grâce au sacrifice de Madame la Comtesse de Montreuil.

En juillet 1902, sur instructions du Président du Conseil, les sœurs de la Congrégation de la Pommeraye sont invitées à quitter l'école. M. René Lelong, maire, et son conseil municipal unanime expriment, le 18 juillet 1902, l'hommage public de sa reconnaissance et le vœu que les sœurs soient autorisées dans le plus bref délai possible à procéder à la réouverture d'un établissement qui fonctionnait depuis près de cinquante ans à la satisfaction générale, d'abord à l'école communale, puis ensuite, à l'école libre de filles des Rairies. De son côté, la Congrégation s'appuyant sur l'article 13 de la loi du 1^{er} juillet 1901 demande, en octobre 1902, l'autorisation de M. le sous-préfet de Baugé d'exercer dans le nouvel établissement qu'elle désire fonder aux Rairies en remplacement de celui qui a été fermé ; une pétition en ce sens a recueilli les signatures de la presque unanimité des habitants.

En 1907, la municipalité proteste énergiquement en apprenant la dévolution des biens de la Coulée au bureau de bienfaisance qui viole les volontés les plus formelles des dons de M. l'abbé Ménard. Il demande, le 18 décembre 1910, que les immeubles soient attribués à la commune et que le revenu net de la location soit employé aux services scolaires publics. Au mois d'octobre 1911, la dévolution n'étant toujours pas faite à la commune, Madame de Montreuil, locataire de l'immeuble dont le bail prenait fin le 1^{er} novembre 1911, demande au sequestre de continuer le bail à l'année et aux mêmes conditions ; l'administration préfectorale refuse..., Madame de Montreuil est mise en demeure de quitter les lieux et l'immeuble fut fermé le 1^{er} novembre 1911.

La municipalité proteste à nouveau en apprenant, le 14 janvier 1912, que l'immeuble est loué par la Préfecture de Maine-et-Loire à M. Roumet par un bail de 3, 6, 9 ans, sans réserve de droits de la commune dévolutive légale ; elle demande l'annulation pure et simple du bail.

En 1928, M. le Préfet indique dans sa lettre du 14 décembre que les immeubles en question, provenant de l'ancienne fabrique des Rairies (ancienne école libre) ont une affectation scolaire et ne peuvent être attribués au service de bienfaisance. Ils sont placés sous séquestre et gérés par la Direction départementale des Domaines. La municipalité demande à nouveau la dévolution à la commune des biens placés sous séquestre avec autorisation de vendre, et prend l'engagement que l'argent provenant de la vente sera converti en rentes sur l'Etat dont les arrérages seront versés à la caisse des écoles publiques des Rairies pour servir aux besoins des écoles publiques exclusivement. L'administration des Domaines n'ayant communiqué aucune réponse, le local est abandonné, les lieux sont dans un état déplorable, il pleut dans les pièces de l'immeuble...

Le 16 décembre 1947, le conseil municipal redemande la location en vue d'établir des services communaux à caractère social et récréatif. Cette fois, la réponse est affirmative et le bail est signé le 11 juin 1948 : l'immeuble est loué à la commune. Les locaux sont mis à la disposition de l'Amicale Laïque, mais avec réserve d'accorder par priorité l'accès au service de santé, consultation de nourrissons, etc...

L'évêché ayant abandonné ses droits, l'immeuble seulement est devenu propriété communale depuis 1959 (décret du 3 août 1959).



L'Ecole Communale de Garçons

L'actuel bâtiment scolaire-mairie étant considéré impropre à sa destination, le conseil municipal décide le 19 mai 1868, la construction nouvelle d'une maison d'école de garçons avec mairie. Il vote, pour le prix de 2.500 fr., l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 19 ares 46, situé près de la Croix de Mission, à gauche du chemin qui conduit à la Sionnière et appartenant à Madame Veuve Segrétaïn.

Les plans et devis sont dressés le 20 octobre 1868 par M. Sevin, architecte, à La Flèche. Le 7 juillet 1869, la commission des bâtiments civils demande la modification des plans, en élevant les entrants de la charpente pour exploitation des greniers. Les circonstances inattendues et les événements dont la France a été le théâtre, devaient retarder la réalisation de ce projet. Ce n'est que le 13 mars 1873, après refus par la Commission Départementale d'accorder une subvention à la commune, que le projet initial est à nouveau modifié. Considérant qu'il serait d'une très lourde charge pour les contribuables, il est décidé de construire uniquement une maison d'école de garçons, au centre du terrain acheté. L'emplacement situé entre le futur bâtiment et la Croix de Mission sera réservé à la construction d'une mairie pour le temps où la commune croirait devoir en construire une. L'ancienne maison d'école est alors provisoirement appropriée en mairie. De nouveaux plans et devis sont dressés le 29 avril 1873 par M. Sevin, architecte. La pose de la première pierre eut lieu le 12 avril 1874, en présence de M. Anthime Fillon, maire des Rairies et de nombreuses personnalités. En souvenir de cette cérémonie, une expédition du procès-verbal, ou 83 signatures y ont été apposées, a été renfermée dans une bouteille en verre, cachetée à la cire et déposée avec une pièce de 10 centimes au millésime de 1874, dans une petite grotte faite de briques, dans le milieu du mur, près de la pierre frappée posée sur le premier arrêtier sud-ouest de l'habitation du chef d'école.

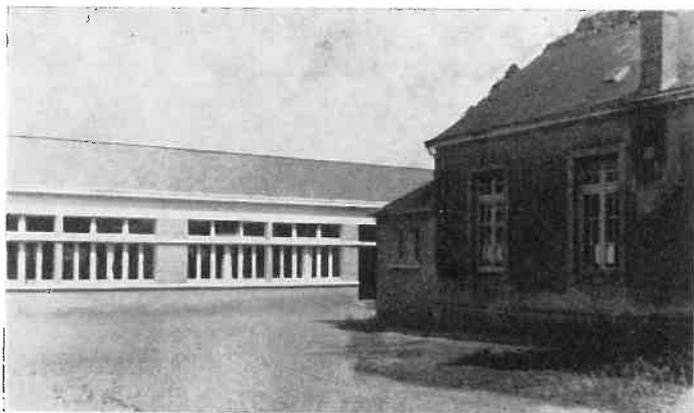


Ecole communale des Garçons

Par la suite, des remblais de terre furent effectués dans la cour de récréation qui accusait une pente de plus de 1 m. 50 en contre-bas du plancher de la classe. Les murs de clôture surmontés d'une grille furent construits ; deux petits toits à l'usage des servitudes (pour l'élevage de lapins) et un poulailler sont également édifiés à la fin de 1874.

Deux classes supplémentaires, avec préau et sanitaire, sont devenues nécessaires pour subvenir aux besoins de

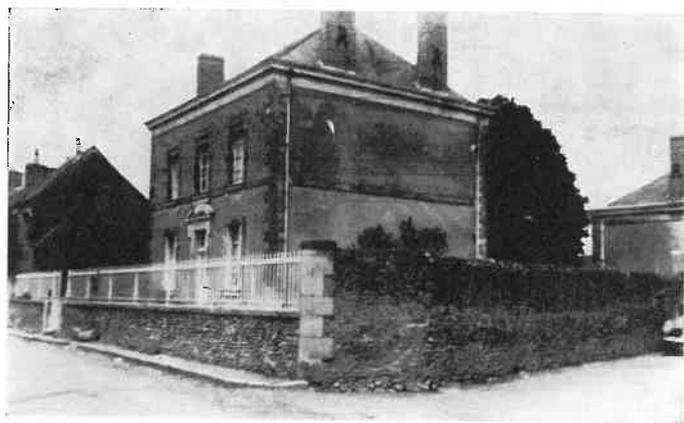
l'éducation des enfants. Le 18 février 1956, la municipalité adopte l'avant-projet de la construction et désigne M. Balzer, architecte à Angers, et M. Dubois, expert-géomètre, pour l'établissement des plans et devis. Ceux-ci sont acceptés le 14 avril 1956. Après l'examen des soumissions, M. Norwège, entrepreneur, est désigné comme adjudicataire et le marché de gré à gré est approuvé par la Préfecture de Maine-et-Loire le 3 octobre 1956. La réception définitive des travaux a été effectuée le 3 décembre 1958.



Les deux classes supplémentaires

L'Ecole Communale de Filles

A la demande de M. le sous-préfet de Baugé, en date du 25 mars 1893, et à celle de M. l'Inspecteur primaire, du 20 avril 1893, d'édifier une école communale de filles comprenant deux classes, préau et lieux d'aisance, le Conseil municipal, considérant que la commune possède déjà une école communale de jeunes filles dirigée, il est vrai, par des congréganistes à la satisfaction des habitants, refuse, le 25 avril 1893, les propositions demandées. Puis devant les persistance continuelles de M. le sous-préfet, il est décidé d'acquérir l'immeuble appartenant à la fabrique des Rairies, servant actuellement de maison d'école (la Coulée). L'abbé Boussion ayant refusé la vente de cet immeuble, il est décidé, le 22 mars 1894, de rechercher un terrain propre à la construction. Le 20 juillet de la même année, la commune achète, pour le prix de



Ecole communale de Filles

5.100 francs, acte en mains, un terrain d'une superficie d'environ 18 ares, situé au lieudit « Bel-Air » et appartenant à M. Gabriel Lebrun-Gouzé, ainsi qu'une maison pour

le prix de 600 francs, située dans le groupe Lebrun et appartenant à M. Louis Lancelleur. Les plans et devis sont établis par M. Dussauze, architecte départemental. La pose de la première pierre eut lieu le 14 août 1896, en présence de M. René Lelong, maire des Rairies. Un exemplaire du procès-verbal de cette cérémonie a été posé sous la première pierre, sur le granit du jambage gauche de la porte d'entrée de la maison d'habitation. Les classes furent dotées du mobilier nécessaire pour une somme de 620 fr., le 20 mai 1897. Ce n'est que le 14 mars 1898 (19 mois après la pose de la première pierre) qu'eut lieu la réception définitive des travaux qui s'élevèrent à la somme totale de 22.925,09 francs.

Par la suite, des travaux supplémentaires furent exécutés : murs de clôture, caniveaux en briques pour l'écoulement des eaux de pluies, enduits des murs du jardin, pose de cinq paires de contrevents aux fenêtres du rez-de-chaussée du logement des institutrices.

Enfin, une école enfantine annexe à cette école a été créée le 22 juin 1928. Depuis cette époque, les écoles ont changé plusieurs fois d'affectation, pour une saine répartition des effectifs.

En 1965, l'effectif des élèves est réparti comme suit :

- Classe enfantine : 36 garçons et 24 filles (ancienne école de garçons) ;
 - Cours préparatoire et élémentaire 1 : 28 garçons et 32 filles (nouvelle école) ;
 - Cours élémentaire 2 et cours moyen 1 : 18 garçons et 21 filles (ancienne école de filles) ;
 - Cours moyen 2 et fin d'études : 12 garçons et 19 filles (ancienne école de filles).
- Soit au total : 94 garçons et 96 filles.

Le Bureau de Poste

En 1865, il n'existait qu'une seule boîte aux lettres située dans le mur de la cuisine de l'école (mairie actuelle) face à la place de l'église.

En 1909, un projet d'établissement de bureau de facteur-receveur était demandé auprès de l'Administration des Postes. Pour que ce projet se réalise, la commune est invitée à prendre à sa charge une dépense annuelle de 1.500 francs au minimum. Le projet est alors abandonné purement et simplement, étant donné que les ressources communales ne s'élèvent qu'à 5.000 francs par an et qu'elles sont déjà absorbées par les dépenses actuelles.

Le 26 mars 1911, il est demandé à l'administration de faire une deuxième levée de la boîte aux lettres, à 5 heures de l'après-midi, afin que les habitants puissent répondre aux lettres reçues le matin même. Le facteur de Durtal, autorisé depuis peu de temps à se servir d'une bicyclette, lève la boîte avant midi, alors qu'auparavant il la levait vers les deux heures de l'après-midi.

En 1912, les habitants de la commune demandent la création d'un bureau de poste avec cabine téléphonique pour favoriser les transactions commerciales, et adressent une pétition générale à M. le Préfet. Le 14 janvier 1912, le conseil municipal refuse à nouveau de s'engager à régler une charge annuelle de 1.500 francs et exprime le vœu que ce bureau soit créé par l'Etat, sans que les finances communales en soient atteintes. Le 28 juillet 1912, le conseil municipal accorde un avis favorable sur l'étude d'un projet de création d'un établissement de facteur-receveur aux Rairies et s'engage à régler l'excédent du prix du loyer de l'immeuble au cas où celui-ci dépasserait 200 francs par an. Le 1^{er} décembre 1912, la création est autorisée par l'Administration des Postes qui invite la commune à lui trouver un logement propre à cette installation. Le 30 janvier 1913, l'immeuble appartenant à M. Anthime Hamard est proposé, moyennant un loyer annuel de 300 fr. ;

la commune s'engage à payer la somme de 100 francs annuelle excédentaire.

Le bail est signé le 1^{er} mai 1913 entre le propriétaire et l'Administration des Postes. Le 25 mai 1913, jour de l'inauguration, un banquet particulièrement « copieux » en spécialités du pays, fut servi par le café Blandeau, dans la cour de M. Guéneau, buraliste.



Menu du banquet d'inauguration

Le 24 août 1913, la commune s'engage à prendre part à l'emprunt départemental, pour une somme annuelle de 87,26 fr., représentant les trois-quarts des intérêts ; en vue de procéder à l'installation de la ligne téléphonique Durtal-Les Rairies. Les événements de 1914 devaient défavoriser cette réalisation, puisque ce n'est que le 20 juin 1921 que le conseil municipal relança cette affaire.

Hélas, après la guerre, la main-d'œuvre était devenue rare et plus onéreuse qu'auparavant, et les prix avaient considérablement augmenté. L'administration des Postes demanda une révision de la convention primitive, tandis que M. Hamard demandait une augmentation de loyer à partir du 1^{er} mai 1922. M. Bouteloup, maire, trouva un accord et accepta les diverses propositions qui permirent en 1922 l'installation du réseau téléphonique reliant Les Rairies à Durtal.

L'immeuble est devenu la propriété de M. Henri Chevé depuis 1929.

Le bureau de facteur-receveur (puis receveur-distributeur) est transformé en recette de plein exercice depuis le 16 mai 1960.



Le Bureau de Poste

Entre temps, divers travaux d'aménagement et d'embellissement ont été effectués par la commune, qui en font un lieu accueillant et fréquenté avec plaisir par les usagers.

L'Eclairage public

Le 15 novembre 1891, la municipalité décida d'installer cinq réverbères à pétrole dans les différentes parties du bourg.



Le Carrefour de Bel Air

Il fallut attendre le 29 août 1909 pour qu'un projet d'électrification de l'éclairage sur la voie publique et une augmentation de lampes fut soumis à M. Fresnel, entrepreneur à Seiches, aux conditions les plus avantageuses. Ce projet fut accepté le 11 janvier 1914. Hélas, il ne put se réaliser et ce n'est que le 24 août 1919 que ce projet fut repris. A la suite des troubles causés par la guerre, il fallut accepter les majorations dues à l'augmentation du charbon, de l'huile et de la main d'œuvre.

Le 20 mai 1920, M. Heinrich se substitue à M. Fresnel et avec les mêmes conditions, les travaux sont réalisés. Désormais, l'usine de Bré dessert l'électricité dans le bourg. Le 16 décembre 1927, la Préfecture de Maine-et-Loire propose la distribution d'électricité par la société d'énergie électrique Maine-Anjou. A cette époque, l'usine de Bré distribue un mauvais courant, avec variation d'in-

tensité lumineuse, les moteurs électriques des artisans s'arrêtent de tourner, les conditions deviennent de plus en plus défavorables ; c'est alors que son rattachement au secteur d'Angers ou de Segré est demandé par la municipalité, le 28 novembre 1928.

L'électrification des écarts fut projetée le 9 juin 1929. Il est demandé le concours gratuit du Génie Rural pour l'établissement des projets, ainsi qu'une subvention pour l'exécution des travaux.

Enfin, le 20 juin 1946, la commune adhère au syndicat intercommunal d'électricité de Maine-et-Loire ; il ne reste plus que 191 habitants à desservir, soient les écarts suivants : Les Caves, La Goutellerie, le Pâtis, la Hélotière, les Hardouinières, le Placis. En 1965, il ne reste plus que cinq foyers environ à desservir.

Assainissement

Dès 1872, diverses citernes furent construites dans des parties du bourg, au-dessus des caves souterraines, pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie.

Lorsqu'en mars 1880, la municipalité décida de créer une deuxième place publique (place Neuve), des citernes furent disposées dans cette carrière abandonnée en contrebas d'un mètre de la route, pour permettre l'évacuation des eaux.

Les rues sont nettoyées régulièrement, car chaque année, les boues des rues sont vendues à l'adjudication aux enchères publiques et les fonds recueillis sont versés au Receveur Municipal. Des surélévations de terrain furent réalisées en plusieurs endroits du bourg pour favoriser l'écoulement des eaux dans les caniveaux. Plus tard, les travaux de goudronnage amélioreront la propreté de la voirie et faciliteront son nettoyage.

Le 19 février 1958, le conseil municipal a demandé le concours du service des Ponts et Chaussées pour l'étude du projet de construction d'une canalisation d'eaux pluviales (approuvée le 18 juin 1958). Le 24 mai 1961, un avis favorable est donné au projet. La canalisation commencera place de l'Eglise au CVO N° 7. Une adjudication sur soumissions cachetées est prévue. Elle a lieu à la mairie le 8 août 1961, à 15 h. C'est l'entreprise Bourdin et Chaussé, de Nantes, qui a effectué le travail. La réception provisoire eut lieu le 12 janvier 1962 et la réception définitive des travaux le 14 janvier 1963.

Par décision du 8 mai 1965, la nouvelle municipalité décide l'étude du projet général d'assainissement de l'agglomération (approuvée le 1^{er} juin 1965 par la Préfecture).

Service d'eau

Création du Syndicat Intercommunal pour l'alimentation en eau potable de la région sud de Durtal.

Alimentation assurée à partir de la future station de traitement et de pompage de Durtal (Eaux du Loir). Décision du Conseil Municipal du 5 novembre 1960 - Projet.

Arrêté préfectoral du 23 novembre 1961 autorisant la création de ce Syndicat entre les communes de HUILLE, LEZIGNE, LES RAIRIES. Adhésion de la commune de BARACE le 3 mars 1962. Usine de pompage construite en 1962. Des dispositions ont été prises pour porter le débit qui était de 25 mètres cubes heure, en vue de l'alimentation des communes situées au sud de Durtal ; l'usine devrait pouvoir fournir 925 mètres cubes par jour. Le réservoir des Rairies est construit à proximité du point haut de la cote : 37 mètres 55 ; capacité de 500 mètres cubes correspondant : 1° à une réserve égale aux besoins journaliers des Rairies en période de pointe, soit 150 m³ ; 2° à une réserve d'incendie de 100 m³ ; 3° à une capacité supplémentaire de 250 m³ destinée à permettre le transit du volume nécessaire aux 2.000 habitants susceptibles

d'être alimentés à partir de ce réservoir en cas d'extension de la zone d'utilisation.

Les travaux ont été effectués en 1964-1965.



Les travaux du service d'eau en 1965

Syndicat intercommunal à vocations multiples

Décision du Conseil Municipal du 22 janvier 1965, associant les communes de DURTAL, LES RAIRIES, MONTIGNE-LES-RAIRIES, HUILLE, BARACE, LEZIGNE et DAUMERAY, pour partie. — Ce Syndicat a pour objet : a/ la construction, à Durtal, d'un C.E.G. ; b/ d'un garage pour remiser le matériel du Centre de Secours et de Défense contre l'Incendie ; c/ d'exécuter des opérations à caractère propre à chaque commune que, sur la demande des Municipalités intéressées, le Comité du Syndicat décide de faire réaliser par le Syndicat et pour le compte de la commune. — Siège du Syndicat : Mairie de Durtal. — Les projets présentés par un Syndicat à Vocations multiples, bénéficient de la priorité près des pouvoirs publics pour leur réalisation, d'une augmentation allant de 5 à 20 % de la subvention, d'une plus grande facilité pour la réalisation des emprunts et, dans certains cas, l'obtention de meilleurs prix pour la réalisation des travaux. — Le Syndicat unique ne peut bénéficier d'aucun de ces avantages.

La Chapelle de Chalou

A quelques cent mètres de Chalou, sur le bord de la route, la chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe de Chalou repose, large et traquée, sur un coin de terre légèrement surélevé. Elle est en partie ombragée par deux chênes et un ormeau d'âge respectable, et entourée de fougères.

D'après M. le chanoine Urseau, sa construction, avec façade au style angevin, remonte à 1380. Ses murs très épais sont bâtis avec la chaux du pays, « chaux que le bon roi René estimait tant ». Dominée par une croix de pierre, la couverture (primitive) était en maçonnerie.

La chapelle forme un rectangle dont le chevet est éclairé par une baie en plein cintre, à double ébrasement. A l'intérieur, la voûte en pierre, haute de 6 mètres, qui couvre l'édifice, avait été formée de banderoles peintes. La Vierge en pierre est du XVI^e siècle.

A l'extérieur, la porte s'ouvre sur la façade, au-dessous d'un arc surbaissé, encadré lui-même d'un arc profilé.

Les messes y ont été fondées le 5 août 1454. Elle fut desservie, en 1593, par Pierre Girart, en 1674, par François Verdon. Jusqu'à la Révolution, la messe y est célébrée une ou deux fois par semaine. Devenue bien National, la chapelle est vendue le 2 septembre 1791 à M. Rocher, de Beaufort-en-Vallée, pour la somme de 270 livres. A la mort de celui-ci, elle passe, ainsi que la terre de « Bogné » dont maintenant elle fait partie, aux mains de Marie-Jeanne Rocher. C'est ensuite sa nièce, unique héritière, Jeanne-Marie Giroust, qui devint propriétaire et qui en fit don, le 23 octobre 1849, à la fabrique naissante de la Rairie (la paroisse ne date que de 1847). Après avoir été inutilisée pendant plus d'un demi-siècle, la chapelle était réaffectée au culte. Elle fut bénite le 1^{er} avril 1850 par M. l'abbé Constant Ménard, curé de la Rairie. Les messes et les processions y sont célébrées jusqu'en 1915. Mais entre-temps, viendront les lois de 1905 ; mise sous séquestre, n'ayant plus de responsable, la guerre de 1914, le petit édifice est abandonné... Le lierre, les viornes et les ronces l'encerclent et le rongent...



La Chapelle de Chalou

En mai 1934, elle est achetée par M. Mauboussin, lamentablement vide et humide. Homme respectueux de la tradition et du passé, il voulut que sa chapelle soit digne de ce nom. Rongés et pourris, les quelques débris de la couverture furent remplacés par le toit actuel, l'intérieur restauré et remeublé ; quant aux murs, ils étaient intacts.

Depuis le décès de M. Mauboussin, le 18 décembre 1955, deux messes y sont célébrées annuellement, l'une le 11 mai, jour de la Saint-Jacques et Saint-Philippe, et l'autre vers le 15 août.

Avant la vente de 1934, un très beau christ en bois, appartenant à cette chapelle, a été déposé et transporté par l'abbé Guy au presbytère où il se trouve toujours, et reste la propriété de la paroisse.

La Sionnière

La Sionnière était une terre noble avec manoir enfermé dans une enceinte. La chapelle, aujourd'hui désaffectée, était sous le vocable de Saint Jean l'Évangéliste et de Sainte Catherine. Le service y était autorisé en 1724.

Hubert, 1617, vend en 1629 à Urb. Arthus ; Jean du Boul, 1642 ; René Delaunay, écuyer, 1720 ; René-Jean-Philippe Bernard de la Frégeolière, mari de Michelle-Renée Quéru de la Poutière, qui se remarie, le 2 juin 1772, dans la chapelle, avec Marie Lemercier. Le domaine, vendu nationalement le 17 messidor An IV, fut racheté par sa femme.

Bernard de la Frégeolière, fils du précédent, le dernier

propriétaire de la Sionnière, avant la Révolution, y naquit le 16 septembre 1759.



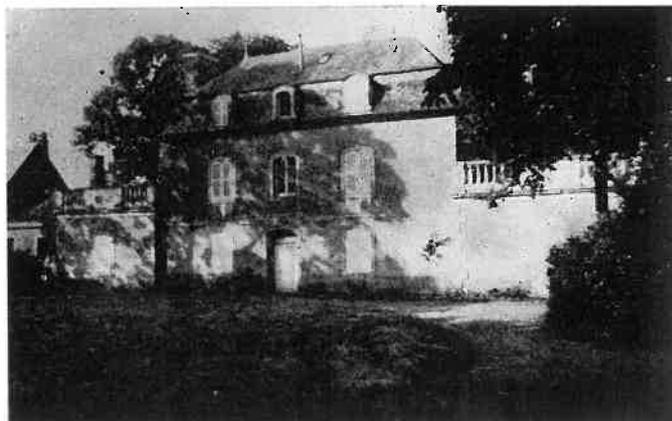
Maison où naquit Bernard de la Frégeolière

Entré au Collège de La Flèche, il remplace, à 16 ans, son père aux gardes du Corps. Emigré à Coblenz, en 1791, il fait la campagne de France en 1792, le siège de Valenciennes avec l'armée de Condé, s'embarque à Brême et gagne la Vendée, rejoint l'armée de Puisaye à Vitré en 1796, forme sur la rive gauche du Loir la 13^e légion de l'armée de Bourmont en 1799. Breveté colonel, il réunit ses troupes à Volandry et occupe Le Lude. Chasse de Fouilletourte la 32^e demi-brigade et rentre au Lude. Sa tête est mise à prix, il est traqué. Il se rend à Angers. Nommé aux Cent Jours chef de division, il reprend à nouveau Le Lude. Après Waterloo, il fait reconnaître le drapeau blanc dans le pays. Appelé à Durtal par le duc de Bourbon, il passe d'Angleterre à Paris. En 1815, le général d'Andigné le charge de recruter et d'organiser la troisième compagnie de la légion de Maine-et-Loire. Mis en retraite le 31 octobre 1815, avec le grade de colonel, il mourut au Vieil-Baugé, le 26 janvier 1825, âgé de 74 ans. Bernard de la Frégeolière mérite une mention spéciale en témoignage de sa bravoure de soldat.

Le reste des vestiges de la Sionnière ne comprend plus qu'une tour et qu'une fuie à pigeons, au milieu des vergers de pommiers qu'exploite M. Pichault.

Le Château de la Huberdière

Le château de la Huberdière, maison bourgeoise, située à un kilomètre du bourg, est un joli édifice du XVIII^e siècle, précédé d'un long préau couvert en berceau



Le Château de la Huberdière

et bordé sur la route de Durtal à Montigné d'une longue charmille, avec avenue, cours, parterres, bois, pièces d'eau et ruisseau d'eau vive.

Il appartenait en 1825 à M. Jules-Hercule Mériadec Fillon. C'est lui qui fit construire dans les dépendances un four à poteries vernissées (Sainte-Marie).

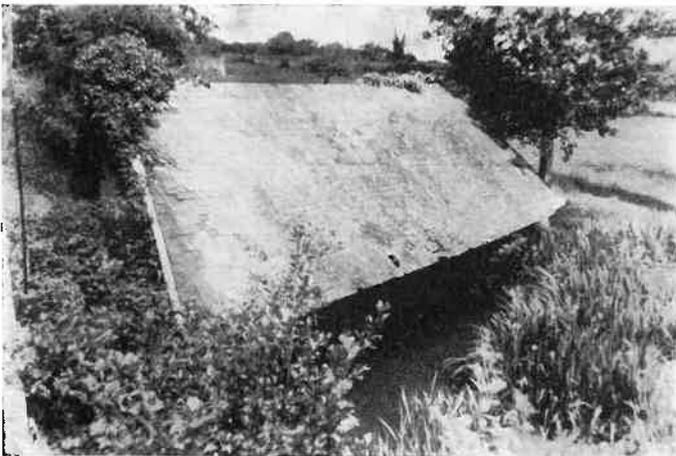
M. Anthime Fillon, qui fut maire des Rairies de 1875 à 1880, succéda à son père en 1870.

Aujourd'hui, la propriété appartient à la famille de M. René Lelong, ancien avocat près de la Cour d'Appel d'Angers et ancien maire des Rairies de 1896 à 1920.

Le Gué Angevin (ou le Pouillé) et son lavoir

En 1504, Maison... au lieu appelé le Gué Angevin, au point où une voie passait le ruisseau qui descend de Montigné au Loir pour gagner Chalou par la Rairie. La route de Durtal à Baugé n'existait pas. On y passait à gué, dans le ruisseau, pavé sur la largeur de la route. Le pont actuel a été construit sur les fondations du pavage.

En novembre 1871, la commune des Rairies décide la construction d'un lavoir public. De grande utilité pour les habitants qui le réclament depuis vingt ans, n'ayant ni mare, ni douve, ni source convenable dans les environs du bourg. Il a été construit en 1873, sur le territoire de la commune de Montigné, dans un terrain triangulaire de 16 centiares, appartenant à M. Baussier. On ne pouvait le construire en aval du ruisseau, sur le territoire de la commune des Rairies. Il aurait été inexploitable à cause des eaux troubles et des immondices en provenance de l'abreuvoir existant dans le terrain de M. Baussier. On décida donc de le construire en retrait de manière à gêner le moins possible l'abreuvoir et à une certaine distance de l'arche du gué sur la rive droite de Pouillé.



Le lavoir du Gué Angevin

Les laveuses de l'époque se partageaient 12 places, dont 4 pour Montigné, du côté de la cheminée, et 8 pour les Rairies, du côté de la route.

En ce temps-là, chaque famille faisait la grande lessive seulement deux ou trois fois l'année. Chaque jour, à tour de rôle, les lavandières descendaient leur charrette à bras chargée de linge jusqu'au gué Angevin pour y faire la « buée ». C'était aussi l'édition journalière du journal parlé.....

Le curage du ruisseau n'étant plus effectué régulièrement, en 1934, le lavoir est rempli de boue et devient inutilisable. En 1937, il fut nettoyé, mais il n'était, pour ainsi dire, plus utilisé par les laveuses.

La Croix Courraut

Son origine remonte bien avant la révolution de 1789. Elle fut construite en pierre de la Rairie, au milieu d'un ancien carrefour, aujourd'hui propriété de M. Henri Léger, en bordure de la route de Fougeré.



La Croix Courraut

La croix elle-même repose sur un socle de 2 m. 20 de hauteur, qu'entouraient jadis deux haies d'aubépine. Restaurée en 1804 par la famille Poulain, sa croix fut orientée différemment de l'époque primitive.

Jusqu'en 1918, des processions y avaient lieu, le deuxième jour des Rogations.

Le Château de Boigné

La terre de Boigné, presque dans sa totalité, fait aujourd'hui partie du domaine de Caillebert (commune de Bazouges-sur-le-Loir, Sarthe). Au XV^e siècle, les garennes de Boigné appartenaient au chevalier Olivier Cléreau, de même que le logis des Rairies, à Etienne Le Réié. C'était jadis un imposant château dont il ne reste plus de nos jours qu'une tour en ruines.



Une page d'histoire locale

« Les Rairiaux et la Marianne »

La « Marianne » était une société secrète qui groupait, il y a un siècle, tous les adversaires de « Badinguet » (Napoléon III). C'est une tentative d'insurrection locale qui se situe entre 1850 et 1860 et à laquelle les ouvriers des Rairies furent activement mêlés. Les briquetiers, chaussuriers, sabotiers, scieurs de long et artisans de la région adhéraient à ces « clubs » et manifestaient dès 1849 contre la misère « pour la République démocrate et sociale ». A cette époque où le pain coûtait 1 fr. 65 les six kilos, le vin 0,30 fr. le litre, le kilo de bœuf ou de lard 1 fr., l'ouvrier carrier gagnait de 1,80 à 2 F. par jour.

En 1855, le sous-préfet de Baugé transmettait un rapport sur les « Mariannistes » en demandant les mesures à prendre contre les conjurés. Il avait acquis la certitude qu'il y avait beaucoup d'affiliés à Fougeré, Cheviré-le-Rouge Baugé, la Rairie. Pour des motifs cupides (l'obtention d'un bureau de tabac de 200 fr.), Maurice Péhan, dit « Ven-

dôme », scieur de long à Fougeré, donnait des signes de reconnaissance et dénonçait ses camarades : Boutéloup, boulanger à La Rairie, Jamin, potier aux Ardouinières, Thibault, charron à la Rairie, Quentin, charron et cabaretier à la Rairie, et son ouvrier « l'Angevin », Clément Château, ex-militaire, et chaussurier à la Rairie, etc... Le 17 mars 1856, le tribunal de Baugé juge 23 inculpés. Certains sont condamnés de 8 jours à 10 mois de prison. Ces condamnations n'arrêtent pas l'élan des « Mariannistes » ; ils ont conservé leurs idées et leurs espérances dans le socialisme. On croit qu'ils font encore de la propagande, qu'ils continuent à être affiliés à des sociétés secrètes et qu'ils sont dirigés par des agents de ces sociétés. Des listes de surveillance sont dressées où l'on retrouve plusieurs noms de la Rairie.

Avec l'empire libéral viendra l'amnistie et.. la tranquillité.

La guerre 1870-1871

Le 27 octobre 1870, une commission de 12 membres de la Garde Nationale mobilisée, habillée et équipée de sabres et de fusils, était installée aux Rairies.

Les Prussiens se sont arrêtés à la « Fosse aux Sorciers », à la limite de notre département, qu'ils ne devaient soi-disant pas franchir. Le gros de la troupe resta donc stationné à mi-côte de Caillebert, tandis que trois uhlands se décidaient à avancer dans le bourg des Rairies.

On raconte que les habitants d'une des premières maisons, pris de peur à la vue de l'arrivée de ces trois soldats,

avaient jugé bon d'aménager en vitesse un lieu mortuaire. L'un d'eux faisait le mort sur le lit, tandis que les autres personnes priaient autour de lui. Les uhlands pénétrèrent et devant ce triste spectacle sortirent aussitôt sans dire mot et repartirent vers leur cantonnement.

Les combats les plus près de chez nous se déroulèrent entre Gouis et Bazouges-sur-le-Loir.

Quelques soldats de l'armée de Chanzy, originaires de notre commune (dont l'un d'eux : M. Bruneau, menuisier) prisonniers au Mans, furent conduits par les Prussiens, à pied, jusqu'à Nancy.

La guerre 1914-1918

Si, comme en 1870, le territoire de notre commune ne fut pas touché par la guerre, il n'en fut pas de même pour ses enfants qui combattaient vaillamment sur tous les fronts de l'est.

Les combats aériens, maritimes et terrestres, la Somme, la Marne, Verdun, etc..., décimèrent notre jeunesse française. Aux Rairies, comme ailleurs, on déplorait la si longue liste des morts.. Voici les noms de ses 32 fils morts pour la France : R. Allard, V. Androuin, D. Auzanne,

F. Bertrand, F. Brestault, G. Chateau, L. Chaudet, R. Chevet, H. Daburon, J. Denis, R. Dubillot, A. Gouvazé, A. Grosbois, V. Grosbois, J. Forgé, E. Guibert, J. Hamard, H. Jamin, P. Jouis, A. Lemert, F. Livenais, J. Livenais, A. Mortier, L. Mortier, P. Presselin, F. Prieul, L. Prieur, M. Ritouet, L. Rousselin, L. Tessier, A. Touchet, R. Vincinus.

Il y eut également une dizaine de prisonniers.

La guerre 1939-1945

Notre commune y a perdu deux de ses enfants : A. Nouchet et J. Chapel.

Pendant les années 1940-1945, 37 autres étaient prisonniers derrière les « barbelés » d'Allemagne et de Prusse Orientale. Ils furent tous libérés dans les semaines qui suivirent la libération du 8 Mai 1945. Pendant ces cinq années, certains furent transformés en civils (S.T.O.), d'autres réformés ou rapatriés.

Pour venir en aide à ses compatriotes, une équipe d'hommes dévoués fonda en 1941, le « Comité local d'entraide aux prisonniers de guerre des Rairies ». Jusqu'en 1945, il organisa des théâtres qui avaient lieu dans les écoles de filles (15 et 22 mars, 29 novembre 1942), des matches de football avec l'équipe « Saint-Georges-Sports » (6 juin 1943, 14 mai 1944), des quêtes et des collectes de vêtements chauds. Une grande kermesse eut lieu dans le pré du « Vieux Port », à Chalou, le 25 juillet 1943, où figuraient de nombreux stands, jeux divers, un bar et restaurant bien garnis en produits rares à cette époque de res-

trictions. Un bal eut lieu le 8 juillet 1945. Toutes ces manifestations avaient pour but de financer la caisse du comité. De 1941 à 1945, ce comité a récolté la somme admirable de 199.958 fr. 25 (à l'époque l'affranchissement d'une lettre n'était que de 2 fr.), et organisé chaque année l'arbre de Noël au profit des 18 enfants des prisonniers. Les colis étaient confiés aux soins de la Croix-Rouge de Durtal. La grande fête du retour des prisonniers eut lieu sur la place de l'Eglise, le 19 août 1945.

Pendant ce temps, en 1943, cinq ou six jeunes des classes 40 à 42 furent requis au service du travail obligatoire en Allemagne ou dans les environs de La Rochelle ; certains y sont restés pendant 26 mois, tandis qu'une dizaine d'autres, réfractaires, se camouflaient là où ils trouvaient refuge.

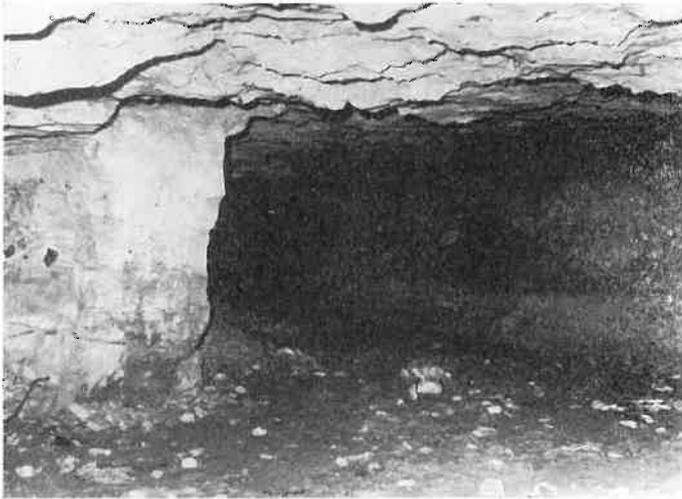
Quant à l'occupation allemande, elle n'existait pas dans notre localité. Seules, les parties de chasse aux canards qui avaient lieu aux environs de Chalou, témoignaient de la présence des troupes allemandes dans le pays.

L'extraction de la pierre

On exploite les deux puissants bancs de calcaire jurassique, et les matériaux extraits des carrières sont connus sous le nom de « pierre des Rairies ».

Dès le XIV^e siècle, les produits spéciaux du pays (briques, tuiles, pierre à bâtir, chaux) avaient acquis une grande réputation. Le roi René d'Anjou (1409-1480) employait la « bonne chaux de la Rairie » qu'il faisait « quérir » en Princé, derrière le presbytère actuel, dans la paroisse St-Pierre de Montigné, pour les réparations des Ponts-de-Cé et la construction de ses nombreux châteaux : Chanzé, Baugé, la Baumette d'Angers. Une partie du château de Durtal est également construite en pierre de la Rairie.

Un centre industriel important se développait peu à peu sur le gisement de calcaire exploité en galeries, dont quelques unes atteignent 300 mètres de long, à 10 ou 15 mètres en contre-bas du sol.



Les galeries d'extraction

Une partie s'employait pour pierre à bâtir, de taille facile et durcissant à l'air, mais qui gèle facilement quand elle est trop fraîchement exposée. C'est un grès à rapprocher des pierres de Sireuil et de Saint-Même. Le reste était converti en chaux hydraulique d'excellente qualité dans ses nombreux fours. On comptait, au recensement de 1866 : 16 carrières de pierres avec 17 patrons, 4 fours à chaux avec 2 patrons et 2 ouvriers.

Pour remonter à la surface les plus gros morceaux de pierre, les « perrayeux » se servaient de petits chariots d'environ 1 m. 70 de long et montés sur quatre petites roues comparables chacune à une boule de fort, qu'ils tiraient à la force des bras. Lorsqu'il s'agissait simplement de petits quartiers de pierre, on utilisait la civière plate, sans pied, spécialement conçue à cet effet. Quelques années plus tard, le chariot était tiré par un treuil qu'il fallait actionner, toujours à la main.

Dans leurs galeries, les « perrayeux » s'éclairaient avec des lampes à huile. Certaines carrières étaient exploitées « à ciel ouvert », où la pierre y était cuite sur place. Ces dernières années, entre « les Fourneaux » et « La Sionnière », lors des travaux de défoncement du sol destiné aux plantations fruitières, les traces d'une quinzaine d'anciens foyers étaient très apparentes sur une superficie de quatre hectares. A 60 centimètres de profondeur, on découvrait des parties circulaires blanches de deux ou trois

mètres de diamètre constituées de cendres et de résidus de pierre à chaux (ch'nards).



L'outillage des « perrayeux » (pics, barre et lampe à huile)

De nos jours, l'extraction de la pierre à chaux, comme celle de la pierre à bâtir, n'existe plus aux Rairies. Seules, subsistent les galeries qui s'étendent sous toute la superficie de la commune, ou presque. Plusieurs accidents dus aux éboulements de « puits de terre » sont à déplorer. Pendant les travaux des champs, des chevaux y sont tombés avec leur attelage. Le 14 novembre 1957, deux puisatiers, en creusant un puits « sur les caves », au domicile de M. Panchèvre, ont découvert une galerie à 8 mètres de profondeur. Après leur journée faite, ils décidaient par curiosité d'explorer ces souterrains inconnus... Avancant à l'aide d'une pile pour éclairage, ils s'égarèrent dans les galeries. Ils ne furent sauvés que 18 heures plus tard, grâce aux équipes de secours, au dévouement des habitants et des cordées des sapeurs-pompiers.

Quant aux fours à chaux, ils sont en ruines, tout comme les vieux fours à briques.

Le cierge des « perrayeux »

Il existait déjà, à l'époque, une société d'entraide et de prévoyance mutuelle au service des ouvriers : elle s'appelait « le cierge des perrayeux ». Il était de tradition de faire brûler un cierge à la messe des « perrayeux » qui était célébrée le jour de la Chandeleur. La veille, quelques-uns partaient à pied, en groupe, à La Flèche ou à Clefs, acheter dans une ciergerie le cierge de la messe du lendemain. C'était un cierge d'environ 4 m. 50 de long et de 25 centimètres de diamètre de base, fabriqué entièrement en cire. Au retour, il était transporté à l'épaule jusqu'au lieu où il serait brûlé. On raconte que la dernière année, vers 1884, sur le chemin du retour, nos « perrayeux » avaient beaucoup de mal (on buvait beaucoup dans ce temps-là) et que le cierge en tombant s'était cassé en morceaux. Il n'en restait plus qu'un bout. Ne voulant pas retourner en chercher un autre, ils décidèrent d'en faire fabriquer un en tôle à M. Deniau, quincaillier-ferblantier, de façon à pouvoir y ajuster le bout de cierge restant, afin qu'il puisse, malgré tout, brûler à la messe de la Chandeleur.

Le « Cierge des perrayeux » fut dissout à la fondation de la société de Secours Mutuels des Rairies, en 1885.

Les Poteries

On croit savoir que cette industrie a débuté aux Rairies aux environs de 1815.

Il y a un siècle, on comptait six poteries dans la commune : Jamin, aux Ardouinières, Fillon, à la Huberdière (Sainte-Marie), Marquet, à la Fuye, ainsi que son annexe du patronage, Guillaume, à la Rairie.

Des fours pour poteries vernissées fonctionnaient depuis 1816 aux Ardouinières et à la Huberdière, avant ceux de la Fuye. La poterie E. Marquet se distingua à Angers, lors de l'exposition nationale de 1895 où elle remporta la médaille de bronze des poteries en toutes sortes (group II). M. Tessier, maître-potier à Malicorne y a été ouvrier. Une poterie de grès existait également à la Coulée, domicile actuel de M. Grasset.



Une poterie de l'époque

Les Briqueteries

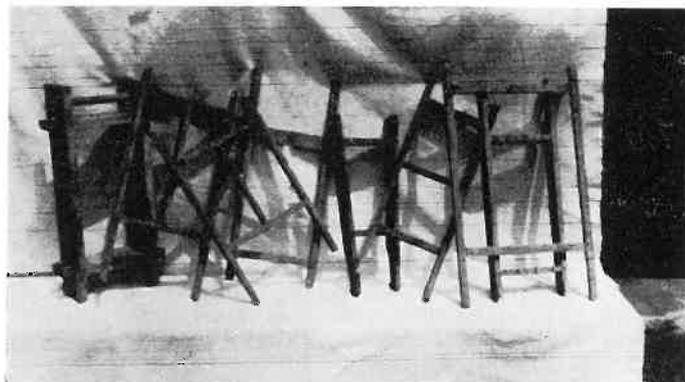
L'argile d'alluvions qui sert à la fabrication était autrefois « bêché » l'hiver dans les « frous », dans Chambiers, à Mené ou à Caillebert, dans les « jardinets » et même dans le bourg. La saison de fabrication s'étalait de Pâques à la Saint Michel.

Jusqu'aux environs de 1910, les « molleux » effectuaient le travail à la main.

La terre était « émottée » et le soir, mise « à tremper » dans le « met » (bassin). Le lendemain matin, de très bonne heure, elle était sortie et foulée à pieds nus. Lorsqu'elle était bien égalisée sur toute sa surface, elle était coupée à l'aide d'une faucille, en « pâtiaux » de la grandeur de deux carreaux. Ensuite, le « pâtiiau » était enlevé en le piquant vivement des deux doigts écartés de chaque main et transporté sur l'« éverouet » (sorte d'établi qui servait à mouler les « pâtiaux ») où reposait en côté le « pouderier ». Le « pâtiiau » était claqué fortement sur le moule en bois, l'excédent était enlevé et récupéré pour boucher les trous. Il était tassé, tapoté et finalement lissé avec le « batériau » (rouleau en bois de sapin blanc).



Les rebatteuses



Différents modèles de moules

Les carreaux étaient ensuite démoulés sur la « portée » (planche à porter). Quand celle-ci était pleine, elle était transportée soit dans la « grange », et en courant s'il pleuvait, soit dans l'aire lorsqu'il faisait beau temps. Pendant que les produits séchaient, il fallait les surveiller, notamment ceux exposés aux intempéries. La nuit, en cas d'ora-



Briqueterie Thielleux en 1908

ge, on se levait pour les rentrer à l'abri ou les couvrir avec des « lisses ». Lorsque les produits étaient suffisamment durs, des femmes appelées « rebatteuses », assises sur un chevalet, tapotaient les carreaux afin de leur donner une certaine finition. Certains produits, déjà suffisamment secs, étaient « enfournés » et cuits avec quelques pierres à chaux dans les fours appropriés. On chauffait un four pendant trois jours et trois nuits, avec 1200 à 1500 « bourrées » de sapin et de chêne, dégageant ainsi une saine odeur de résine et de chaux. A l'époque, on fabriquait ainsi chaque jour 1800 à 2000 carreaux.

Les femmes portaient le « manger » aux ouvriers, dans les granges, à l'aide d'une petite charrette à un bras, en tenant de l'autre main la « grenouille » remplie d'aliments liquides.

Certains « molleux » émigraient 6 mois pour fabriquer des carreaux, des briques pleines, des tuiles ou des lancis. Les « hirondelles » comme on les appelait, partaient à Pâques pour faire la « saison » dans les environs de Vernantes, Linières-Bouton, Mouliherne, Vernoil-le-Fourrier, Sermaise, La Chapelle-d'Aligné, où des briqueteries manquaient de « spécialistes ».



Briqueterie Montrieux Frères en 1910

C'était la famille entière qui partait en charrette à cheval, emportant les principaux objets familiaux d'usage courant, tels que la hûche à pain et le bahut.

Ils rentraient de leur « saison » vers la Saint-Michel, pour descendre extraire de la pierre dans les carrières, ou bien pour bêcher de la terre nécessaire aux besoins de la prochaine saison. Ces migrations se terminèrent aux environs de 1910.

En 1867, il y avait aux Rairies 61 briquetiers et poteries avec 61 patrons, 167 ouvriers et 104 ouvrières, faisant vivre 696 habitants.

Petit à petit, la modernisation a pris place dans nos briqueteries. A la fin de la guerre 1914-18, on utilisait les machines à vapeur qui faisaient tourner les « tonneaux » (appareils à malaxer d'où la terre sortait en boudin). Puis ce furent les machines à mouler et les coupeuses. Vers 1945, des camions commencèrent à remplacer les tombeaux à chevaux pour le transport de la terre, et l'électricité remplaça les machines à vapeur. Aux environs de 1957 on commença à utiliser des pelles mécaniques pour l'extraction de la terre, tandis que des séchoirs artificiels étaient installés, récupérant ainsi la chaleur des fours.

Enfin, un four-tunnel fut installé en 1964. Sur une longueur de 50 mètres, les wagonnets, chargés de produits, circulent automatiquement d'un bout à l'autre, en traversant une « zone » de 13 mètres, chauffée au fuel et atteignant régulièrement 920 degrés de chaleur. Sa production journalière est de 20 tonnes.



La sortie d'un chariot du four-tunnel

De nos jours, on n'extrait plus la terre à la main et il n'y a plus de « saison ». L'extraction et la fabrication se déroulent au continu. Il ne se fabrique plus d'anciens produits, en dehors de ceux demandés par la clientèle (produits repressés, tels que les briquettes pour parure de cheminée ou les carreaux à 6 ou 8 pans pour les réfections de châteaux ou maisons bourgeoises). Les produits



Les tuyaux de drainage

actuels sont les briques de construction, les « plâtrières », les « bardeaux », les tuyaux de drainage (débutés en 1958) et les tuiles ostréicoles (1965). Les 7 briqueteries encore en activité emploient 70 ouvriers et produisent 90 tonnes par jour. Quant aux autres, on les retrouve dans la campagne environnante où des granges et des fours à demi-écroulés sont rongés par les ronces et les lierres.

L'Ascension, fête des briquetiers

Cette fête annuelle marquait, à l'époque, le début de la saison des briquetiers, qui ne se terminait qu'à la Saint-Michel. Dans les journées qui précédaient l'Ascension, la terre « bêchée » durant tout l'hiver était cubée par un métreur, de façon à déterminer le volume de la terre extraite par le « bêcheux ».

Cette fête s'écoulait sur une semaine entière. Elle commençait le dimanche précédent l'Ascension. Chaque soir, jusqu'au jeudi, les briquetiers s'y rendaient après leur journée faite. Le jeudi, dès les huit heures du matin, après la pose du bouquet sur la maison du patron briquetier, celui-ci offrait à ses ouvriers la tête de veau à la vinaigrette et le vin blanc. Comme les briquetiers étaient nombreux, il était difficile de se procurer le nombre de têtes de veau nécessaires. Ce « petit » déjeuner n'empêchait pas le repas de midi, très copieux et bien arrosé. Ensuite, l'après-midi, chacun (qui pouvait) se rendait à l'Assemblée où se déroulaient les jeux les plus divers : courses en sac, mât de cocagne, course à la grenouille, etc... La fête continuait encore le vendredi toute la journée et ne se terminait que le dimanche soir par « l'Ascensionnette ».

Cette fête a toujours existé depuis les briqueteries ; devenue fête de la paroisse, de nos jours, elle en est réduite à la seule journée de l'Ascension.

Les rouliers et les bateliers

Avant 1914, les produits industriels fabriqués aux Rairies (briques, carreaux, pots, pierre de taille, chaux) étaient transportés en charrettes à chevaux ou en péniches.

En 1905, il y avait aux Rairies 80 chevaux de roulage. Deux ou trois fois par semaine, les rouliers transportaient, vers Angers principalement, les produits réfractaires et revenaient avec des chargements d'ardoises. Les départs avaient lieu sur la place de l'Eglise, dès 2 heures du matin, devant l'hostellerie du Cheval Blanc, tenue par la « mère Biffteack ». Les rouliers s'appelaient au rendez-vous en claquant du fouet. Pour franchir les côtes les plus sérieuses (celle du Bourgneuf, par exemple), il fallait « doubler » ; on dételait la dernière charrette qui restait provisoirement en bas de la côte et on doublait les chevaux à chaque charrette. Pellouailles était le lieu de la « dételée », dernière agglomération avant l'arrivée. D'autres rouliers transportaient vers Chalou, au vieux port, et plus tard, à Durtal, vers la récente ligne de chemin de fer.

Le trafic fluvial sur le Loir était également important. Les patrons mariniers amarraient leurs chalands au « Vieux Port » de Chalou et quelquefois au « Port Neuf ».



Chalou. — La porte marinière et le Vieux Port

Chaque semaine, 3 péniches descendaient vers Nantes, chargées des produits des Rairies ou remontaient vers La

Flèche, certaines jusqu'à Château-du-Loir, avec à bord : des ardoises, du sel ou du blé pour les moulins. Les bateliers, de leur chemin de halage, tiraient à l'épaule les liasses attenantes au bateau. A chaque moulin, il fallait ouvrir les aiguilles de la porte marinière et attendre que l'eau baisse pour passer la péniche ; cela demandait bien souvent deux heures.

En 1880, il était expédié 15 milliers de tonnes de produits des Rairies par an.

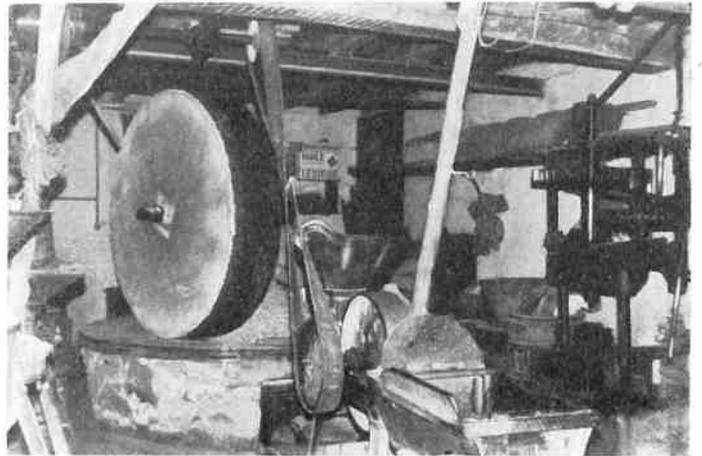
Plus tard, à la suppression de la batellerie, la quasi totalité du trafic sera assurée par les chemins de fer et c'est en gare de Durtal que les rouliers livraient leurs chargements.

Les Huileries

Il existait, jadis, quatre huileries dans notre commune : Louis Chevet (chez Lebrun) ; Roger, dit « la Mouesse » (Gaveau-Chateau) ; Fouchet (Ordrenneau) ; Bouteloup, successeur de Fouchet, et Aubry, successeur en 1905 de son père, huilier à Montigné.

On y fabriquait de l'huile de noix, de pépins et de l'huile épurée destinée à l'éclairage des lampes utilisées par les « perrayeux ».

Avant 1900, les pépins étaient décortiqués à la main, l'épépineuse n'était pas encore connue. Ils étaient écrasés sous les 3 tonnes 500 de la meule actionnée par un cheval. Puis le « coché » de pépins était chauffé dans la « poêle » avant d'être mis en toile et pressé une première fois dans la presse entièrement construite en bois (vis comprise). Ecrasés, chauffés et pressés une nouvelle fois, les



L'huilerie de Madame Aubry

6 kilos de pépins donnaient une « tirée » d'un litre d'huile environ. Si de nos jours, le cassage et le décortiquage des noix sont toujours effectués à la main et la « façon » de l'huile restée la même qu'autrefois, le matériel s'est malgré tout modernisé ; l'épépineuse, l'aplatisseur et la meule tournent désormais électriquement. Mme Aubry est restée la seule et unique dans la région d'un artisanat qui disparaît petit à petit. Les « tourteaux » autrefois étaient très demandés pour l'alimentation des vaches laitières, ils sont toujours recherchés par les pêcheurs qui les utilisent comme appât.

Parmi les autres activités artisanales de l'époque, on comptait : quatre bourrelliers qui travaillaient uniquement à l'harnachement des chevaux de roulage : Guéneau, Chauvin, Védis, Berger ; des scieurs de long et des charrons : Paillard, Quentin, Chateau, Rousseau, Poulain ; des sabotiers : Suet, Allard, Panneau. Vers 1900, une usine de chaussures était installée à la Coulée (maison Grasset) par Pierre Aubin, d'Angers. Elle occupait 8 à 10 ouvriers, monteuses et déformeurs qui, manquant de travail chez les briquetiers, fabriquaient des chaussures habillées et des prodequins.

L'AGRICULTURE

Elle n'est pas tellement importante dans notre commune, cependant on y trouve un peu de tout.

Les principales céréales sont le seigle et le blé (production annuelle d'environ 400 à 500 quintaux). On y cultive également un peu d'avoine, et plus récemment, du maïs en petite quantité. La production de la pomme de terre a toujours été assez importante, de même que les choux fourragers, les citrouilles et les courges. Pendant la guerre, ici comme ailleurs, les oléagineux tels que le colza et les œillettes ont été cultivés pour les besoins d'huile alimentaire. La vigne, autrefois, était représentée dans presque toutes les exploitations familiales, mais de nos jours, seulement 12 hectares subsistent en petites superficies. Quelques prairies artificielles ont augmenté la superficie des « prés bas ». L'élevage des bovins de tendance frisonne ou normande est moyennement pratiqué ; la reproduction par l'insémination artificielle est suivie, dans la quasi-totalité des exploitations. Actuellement, les 29 exploitations de la commune produisent annuellement environ 232.000 litres de lait (137.000 litres en été et 95.000 litres en hiver). La modernisation agricole a légèrement évolué depuis quelques années. On compte actuellement une douzaine de tracteurs équipés de divers appareils d'exploitation.

L'arboriculture fruitière est devenue importante depuis ces dernières années. Les vergers de la Sionnière s'étendent sur une superficie de 16 hectares. Cette plantation débutée en 1942 par des pommiers de plein vent, s'est étendue en haies fruitières avec des variétés renommées telles que : Golden, Richard et Reine des Reinettes. L'aspersion par irrigation, l'installation des brûleurs à mazout et les fusées para-grêle sont les facteurs essentiels qui protègent ces vergers. Les excellents fruits récoltés sont entreposés dans une chambre froide installée depuis 1962.

Les vergers de Durtal, implantés à la Bouchardière, en octobre 1962, s'étendent sur 14 hectares dans notre

commune. Pour maintenir l'humidité du sol, l'arrosage semi-automatique est réalisé à l'aide d'asperseurs : un puissant groupe de pompage permet d'arroser 2 hectares 50 à l'heure. Ce procédé permet également la protection des cultures contre les gelées de printemps. La « Golden » y est la seule variété cultivée.



Les vergers de la Sionnière

En 1965, la structure des exploitations agricoles aux Rairies est la suivante : 25 exploitations de 5 à 10 hectares, 10 de 10 à 15 ha, 2 de 15 à 20 ha, et 5 de 20 à 30 hectares.

Les bois comptent 170 hectares de superficie. Il y a de nombreux taillis de chêne et des sapins : la Huberdière, la Carrière et le Petit-Bonheur, ainsi qu'une partie du domaine de Caillebert et de celui de Mené. La production forestière, en dehors de quelques « pieds » de sapin, est destinée au chauffage domestique et industriel.

Les Foires et Marchés

Dans le carrefour de la chapelle de Chalou, autrefois perdu au milieu des bois, se tenait le 1^{er} mai, la grande foire de Durtal.

Plus près de nous, sur la place de l'Eglise des Rairies,

se tenait, tous les vendredis, le marché « à la légume », volailles, beurre, etc..., on y trouvait même des nichées de porcelets. Le marché ouvrait à 8 heures l'été et à 9 heures l'hiver, au son de la cloche placée sur la mairie. Ces marchés eurent lieu jusque vers 1915.

La chasse à courre et le Chenil des Ardouinières

Jusqu'en 1914, la forêt de Chambiers et les propriétés environnantes, étaient le fief de la chasse à courre. On y chassait le chevreuil deux fois par semaine, en principe le mardi et le samedi. Ces chasses jouaient un rôle sur la population des Rairies. La plupart des habitants du bourg, les bûcherons, les scieurs de long et les « bêcheux » de terre travaillant en forêt, abandonnaient leurs occupations pour aller suivre à pied ou à bicyclette, le déroulement de la chasse jusqu'à la tombée de la nuit où avait lieu la curée. La meute des 40 chiens appartenait au comte Jean d'Andigné, du Grip de Durtal, et était dirigée par M. Choplin, premier piqueur. Tous les châtelains des environs y participaient. Il n'était pas rare d'admirer quarante

cavaliers et cavalières en livrées distinctes, aux nuances respectives de leur maison, couleurs flamboyantes qui s'harmonisaient avec les sous-bois d'automne. C'était un spectacle grandiose et de toute beauté agrémenté des sonneries de trompes de chasse annonçant les divers déroulements de la chasse. Le chenil des Ardouinières, situé à l'emplacement actuel des boxes à chevaux de courses de M. Galerneau, était le lieu de repos de la meute du Comte Jean d'Andigné. Plutôt que de les transporter à chaque fois à son chenil du Grip, les chiens restaient là en vue de la prochaine chasse, sous la vigilance de M. Gobry, gardien de chenil.



Les Vieilles Coutumes et Traditions

Les enseignes de cabaret

On utilisait autrefois un bouchon de sapin, genre de boule de rameaux ramifiés et déformés, comme enseigne de cabaret. Cette branche était fixée sur la façade ou le pignon de la maison ainsi appelée : bouchon. Certains bouchons étaient en genévrier.

Parmi les « bouchons » des Rairies, nous citerons : Auzanne, à la Barrière ; Perpoil, place Neuve ; Montrieux, route de Chalou.

Le casse-pots

Jusqu'aux environs de 1910, pendant le Carême, il était de rigueur de ne plus faire de bouillon gras. Pour marquer l'entrée de l'ère maigre du Carême, le jeudi d'avant le Carnaval, on cassait les pots à bouillon avec vigueur contre les portes. Ce n'était pas, bien sûr, le meilleur pot qui servait d'habitude à faire le bouillon gras, mais des pots de rebuts, fêlés ou déformés que les gens allaient chercher dans les poteries de l'époque (Poteries Marquet, à la Fuye, Jamin, aux Ardouinières...). Il arrivait que ces pots, malgré leur déformation finissaient par abîmer les portes sérieusement, et c'est ce qui mit fin à cette tradition.

« Le griche-dents »

En septembre, lorsque les citrouilles étaient suffisamment formées, on allait en chercher dans les champs pour en faire des « griche-dents ». Il s'agissait d'extraire au couteau, sur une face, les parties qui représentent une affreuse figure humaine, si l'on peut dire. Ensuite, elle était vidée complètement et on installait à l'intérieur une bougie allumée.

Ce divertissement se faisait dans plusieurs quartiers du bourg, le même soir, la nuit venue, et à la fin les groupes se réunissaient « griche-dents » en tête, sur la place de l'église. Là, les plus âgés rejoignaient les plus jeunes pour faire la ronde, danser et chanter autour des « griche-dents »

accompagnés en musique par les deux « violonneux » de l'époque : Auguste Touché et Marcel Morillon.

Cette coutume est à peu près disparue de nos jours.

Le vieux langage

Le parler, malgré sa note assez élevée, n'est pas un patois. Presque tous les mots du langage de l'époque avaient leur justification dans le vieux parler français. Seules, les personnes de plus de 50 ans, nées aux Rairies ou ses environs, l'utilisent encore couramment. A une certaine époque, difficile à définir, les verbes en terminaison « aient », étaient prononcés « in » : « Y s'étin cinq de leu bande », ou encore en « an » : « Y v'nant manger ». Le « é » devenait parfois « a » : « Ma chare sœur » ; « Josaph ». Parmi les locutions anciennes et encore courantes, nous pouvons citer : « Il est dur d'oreille », « le monde y disant comme ça que... », « J'étais, j'allions, j'avions, etc... », « Hé ben ! qué donc que vous voulez ? », « Y'en a eu un'dabée hiar la mérienne », « Y aller d'saut », « Partir en place », « Taupette, à lundi », etc...

Parmi les mots les plus usuels, (il serait trop long de les citer tous), nous remarquons : « annui, un affiement, à c'theure, une achée, un bulot, une bouillée, une berrouée, un bourri, le crescent (de lune), un devantiau, un fouiniau, la frime, un galvaudeux, un gorin, la galerne, un gars, un godet, une hannoche, une hérantaigne, du jouanet, un journal (de terre), un laca (d'iau), là-loin, une musse, une maie, une patache, un queniot, un rcumion, la rote, un sagoin, une seille, une soue, tertous, une vieilloche... », et les verbes : « banner, coffir, crouiller, haricoter, neyer, pouiller, rabâter, serrer (des pois), subier... », etc.

Les sobriquets

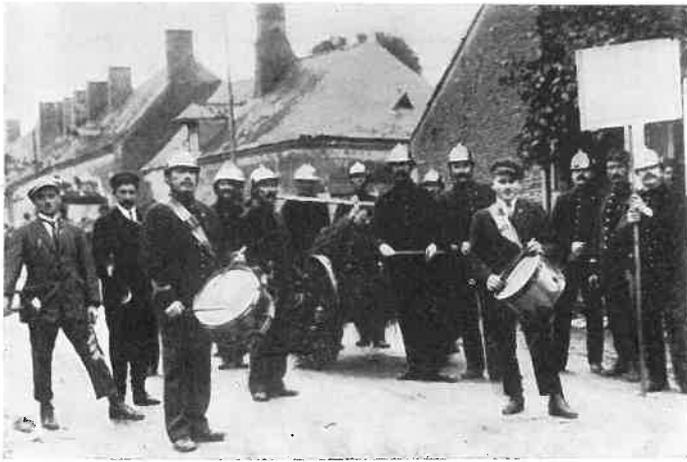
Il existait une manie de distinction originale, certes pas bien méchante, mais qui laissait cependant un surnom. Beaucoup de personnes, dont presque tous les hommes, avaient un sobriquet. De nos jours, il en existe encore, moins qu'autrefois, mais suffisamment pour nous éviter de les citer.

LES SAPEURS-POMPIERS

Le corps des sapeurs-pompiers des Rairies a été constitué le 8 août 1880. Il était composé d'une compagnie de 25 hommes, ayant à leur disposition une pompe à bras, entièrement en cuivre, avec tuyaux en cuir, achetée à la maison Convers et Cie, pour le prix de 689 francs. Ce premier corps de sapeurs, dirigé par le sous-lieutenant Léon Segretain, fut installé officiellement le 19 juin 1881 (suite à la délibération du 10 février de la même année). A cette époque, la défense contre l'incendie était jugée d'utilité publique, car deux millions de « bourrées » étaient entreposées dans une circonférence de 3 kilomètres. En 1886, M. le Préfet demanda que l'effectif soit porté à 30 hommes. Jugeant que l'entretien en serait trop coûteux et que les 25 actuels suffisaient largement, la municipalité s'y opposa. Les reconductions quinquennales sont effectuées régulièrement et le 21 septembre 1894, M. Henri Ardouin est proposé au grade de sous-lieutenant. Pendant une dizaine d'années, il semble que la compagnie s'est disloquée,

car, le 3 décembre 1911, le conseil municipal émet le vœu de réorganiser le corps avec une subdivision de 20 hommes ayant à sa disposition la pompe et le matériel nécessaire. Un crédit de 500 francs fut ouvert au budget de 1914, mais, hélas, d'autres événements empêchèrent la réalisation de ce projet. Un prélèvement de ce crédit fut affecté en faveur de nos soldats du front afin de leur procurer des vêtements chauds ; les 25 vestes et képis, ainsi qu'un pantalon d'officier furent réquisitionnés et remis à la gendarmerie de Durtal, en octobre 1914, pour être utilisés comme vêtements militaires.

Après la guerre, et afin de réorganiser à nouveau la compagnie des sapeurs-pompiers, la municipalité réclama, le 24 août 1919, la valeur des objets réquisitionnés ou la remise de vêtements de même nature. Le 24 juillet 1921, la subdivision de 20 hommes est reconstituée sous le commandement de M. Pierre Morillon. Le 12 novembre 1932, M. Louis Vincinus fut nommé sous-lieutenant.



1925

Le 6 avril 1939, la municipalité adhère au syndicat intercommunal de défense contre l'incendie de Durtal. De ce fait, la subdivision des Rairies est réduite à 15 hommes et le matériel est modernisé par l'échange avec le syndicat de défense contre l'incendie de Baugé, de la pompe à bras qui sera désormais montée sur un essieu automobile. Ce

nua sous le commandement de M. Félix Leroy, du 21 mars 1950 au 28 août 1959, jour où la dissolution fut effective par arrêté préfectoral du 5 septembre 1959.

Parmi les incendies où nos sapeurs-pompiers se sont distingués courageusement, avec les moyens dont ils disposaient, nous citerons les feux de la forêt de Chambiers (entre la Grande-Brèche et la Table au Roi), le Cormier, la Fuye, la Coulée, la Place Neuve, les briqueteries Nouvelles des Buttes et le Moulin de Chalou.



1953



1935

syndicat ne devait être que de courte durée puisque le 29 août 1946, un arrêté préfectoral prononçait la dissolution de 5 syndicats intercommunaux dans le département de Maine-et-Loire, dont celui de Durtal. Notre corps conti-



La pompe à bras



La Société de Secours Mutuels des Rairies

Constituée officiellement le 6 juillet 1885, cette association avait pour but : d'assurer les soins des médecins et les médicaments à ses membres participants malades ou blessés ; de leur payer une indemnité pendant le temps qu'ils ne pouvaient travailler par suite de maladie ou de blessure ; de leur constituer une pension viagère de retraite ; d'accorder une indemnité aux héritiers pour régler les frais de funérailles des membres participants décédés.

Elle était composée, d'une part, des membres honoraires qui contribuaient uniquement à la prospérité de l'association sans participer à ses avantages, et d'autre part, des membres participants qui s'engageaient à se conformer aux statuts et avaient droit aux avantages accordés.

Elle a réellement commencé le 11 décembre 1881. Elle comprenait 12 membres honoraires et 55 membres participants. M. Pierre Lhumeau, maire des Rairies, était le premier président.

Cette société devait rendre d'énormes services à la population des Rairies, et chaque année, le nombre de ses « participants » allait croissant : 73 en 1885, 109 en 1891, 137 en 1896, 145 en 1897. En 1899, le droit d'admission était de 5 francs, la cotisation annuelle de 9 francs pour les « participants » et de 6 francs pour les « honoraires ». A la même époque, elle payait aux malades : 1 fr. par visite de passage, 3 fr. par voyage (expres) du médecin, 0,75 fr. par journée de maladie pendant trois mois seulement, 50 francs à la famille d'un « participant » décédé pour avoir un enterrement convenable, et les médicaments. Elle ne réalisait aucun bénéfice.

Depuis 1900, le nombre de ses membres n'a fait que de décroître progressivement, au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des assurances sociales, de la Sécurité Sociale, de la Mutualité Sociale Agricole et des diverses mutuelles. De 96 en 1921, 67 en 1955, elle ne compte qu'une trentaine de participants en 1965. Elle est présidée par M. Ernest Montrieux.

LES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

La Fanfare des Rairies

Malgré la date officielle de 1884 qui figure sur sa bannière, il semble qu'elle fut formée aux environs de 1865, abandonnée puis reconstituée en 1874. Elle était dirigée par M. Cassin qui fut instituteur aux Rairies pendant 35 ans.



M. Cassin, Chef de Musique

De nombreuses médailles ont été remportées : 21 juin 1874, au festival de La Flèche ; Comice Agricole de La Flèche de 1879 ; 5 juin 1881, au festival de Baugé ; 2 septembre 1883, à La Flèche ; 8 juin 1884, à Sablé-sur-Sarthe (3 médailles) ; 8 août 1886, à St-Nazaire ; 12 juin 1892, à Angers-Doutre ; 16 et 17 août 1890, à Château-Gontier (4 médailles) ; 23 août 1895, à Jarzé.

Cette fanfare fut complétée d'une harmonie et comprenait 25 exécutants environ.

Nos plus anciennes mémoires actuelles pensent que cette musique cessa de fonctionner vers 1900.



L'Union Musicale des Rairies

Elle fut fondée aussitôt après la grande-guerre 1914-1918, par M. Bauné, instituteur. Il en fut le chef pendant 12 ou 13 ans, secondé par M. Lebert.

Les dernières années, elle fut complétée par 3 tambours et 10 clairons.



Lors d'un déplacement à Prigne

Parmi les médailles et diplômes remportés, nous retrouvons un premier prix d'exécution au concours de Fougeré, le 21 avril 1929 ; festival de Beaumont-sur-Sarthe les 15 et 16 août 1931 ; festival de Mayet, le 29 mai 1932.

Elle organisait des voyages pour ses musiciens et leurs familles, le premier eut lieu à Prigne, ainsi que des cavalcades fleuries (23 Août 1925), et des théâtres.

Une salle de cinéma avait été achetée à La Suze et transformée en salle ambulante pour représentations théâtrales. Ce n'était qu'un parquet entouré de toile qui était installé dans les divers lieux où se déplaçait la troupe.



1925



23 Août 1925

Diverses pièces, telles que : « L'abbé Constantin », « Martyrs », « Fanchonnette », « La maison du passeur », furent interprétées par cette excellente troupe.



Martyrs

Il semble que la fin de cette musique remonte aux environs de 1932 et celle des théâtres vers 1934.

Le 11 juillet 1939, à la suite de la dissolution de la Société de Musique, le drapeau fut offert par M. Lebert, à la mairie où il prend désormais place, dans la salle des délibérations.



L'Abbé Constantin



Quand je pense à mon village

L'Association d'enseignement et d'éducation populaire des Rairies

Le 25 mai 1930, plusieurs hommes de la paroisse se réunissaient pour fonder une association d'enseignement et d'éducation populaire. Un vaste terrain et divers locaux appartenant aux époux Marquet furent achetés le 14 juin 1930, en vue d'y créer des œuvres de jeunesse. Cette association fut fondée officiellement le 21 juin 1930 (J.O. du 14 juin 1930). M. Yves Lelong fut nommé président, M. Henri Léger, vice-président, M. l'abbé Georges Guy, secrétaire-trésorier. Le 25 juillet 1958, M. le général Bodard est nommé président et le 25 octobre 1963, M. l'abbé Boidron, secrétaire-trésorier.

Dans ces locaux, les jeunes filles de la paroisse donnent plusieurs séances récréatives. Pour elles, il y fut établi un ouvroir qui se chargea à des prix très modérés de tous travaux de couture, confection, broderie et lingerie.

Les enfants y venaient chaque jeudi entendre des conférences instructives agrémentées de projections lumineuses. Enfin, des séances cinématographiques attiraient de nombreux spectateurs.

Pendant la guerre, l'équipe de football « Saint-Georges-Sports » fut créée. Les joueurs se déplaçaient dans les divers lieux de rencontres amicales, soit en vélos ou en autos munies de gazogène.

Cette équipe de jeunes sollicita le 3 mai 1943, la création d'une piscine municipale à Chalou. Les exigences du Ministère de la Santé Publique et la Direction Départe-



L'équipe de Saint-Georges-Sports



Le Soldat Lariflette — Février 1963 Photo « Courrier de l'Ouest »



La Télé chez la bonne — 1964 Photo « Courrier de l'Ouest »

mentale de la Santé, ainsi que les risques de responsabilité civile, empêchèrent la réalisation de ce projet. Malgré tout, une baignade avait été installée pendant quelques années et plusieurs fêtes y furent organisées jusqu'en 1951.

Depuis plusieurs années, des représentations théâtrales sont organisées dans les locaux de l'Association, sous la direction de M. l'abbé Boidron et de Mme Jacqueline Montrieux.

Les Sociétés de Boules de Fort

Le jeu de boule de fort, bien spécial à notre région Maine-Anjou, existe depuis bien longtemps. Certaines sociétés ou cercles ont été fondés avant 1800.

Il y a un siècle, il existait aux Rairies plusieurs jeux de boules découverts, et dans lesquels on ne pouvait pas jouer par temps de pluie.

Ces jeux étaient fabriqués en terre battue qui provenait du domaine de Caillebert, de l'allée et des champs de la « Renoirière » et de la « Gourderie ».

Il semble que les plus anciens jeux furent : celui qui était situé derrière l'ancienne école libre, en côté du four à chaux de M. Poulain ; celui, situé dans le jardin actuel de l'hôtel du Cheval Blanc, et celui, situé dans la propriété de Mme Couanne, face au presbytère.

Plus près de nous, cinq autres sociétés se sont fondées dont deux seulement demeurent encore en activité :

1° Le Petit Tivoli

Cette société était située au domicile actuel de M. Georges Gauthier. C'est elle qui comptait le plus de sociétaires. On se souvient encore de M. Barré, cantonnier, qui en fut le dernier concierge, et de M. Thielleux, le dernier président. Elle a été dissoute vers 1916. Au printemps 1925, la construction du jeu fut vendue par M. Seveau, propriétaire, à la société du « Verdelay » à Lézigné, où elle demeure encore actuellement.

2° Bel Air

Le jeu de cette société était situé dans l'emplacement actuel du garage Neumair. On l'appelait « Fontevault » en raison de son manque de clarté (il n'y avait que très peu de fenêtres autour du jeu). Cette société était surtout fréquentée par les patrons briquetiers, ce qui lui valait d'être nommée : « Les bas de soie ».

L'actuelle salle à manger de M. Léger était la conciergerie, tenue par M. Montrieux. Une sonnette actionnée par un fil de fer reliant le jeu à la conciergerie était l'objet de farces à l'égard du pauvre concierge. Signalons, enfin, qu'un jour, le lieu où les boules étaient « mises au frais » s'effondra dans une « cave » (ancienne galerie d'extraction de pierre) et toutes les boules y furent englouties.

Son jeu de 30 mètres était très long à jouer. En 1935, lorsqu'elle fut dissoute, la société ne comptait plus que 30 sociétaires.

3° L'Union Fraternelle

On l'appelait communément « les pièces », car, en effet elle était située aux « Pièces » (domicile actuel de M. Peltier).

La société a été formée le premier novembre 1865 par les 21 membres présents. A l'issue de ce premier « conseil » M. Beaussier fut élu président, tandis que Mme Vve Lanceleur était désignée comme concierge, avec un salaire annuel de 65 francs, y compris le nettoyage de la salle. M. Désiré Anderouin en a été le président pendant 38 ans, de 1868 à 1906. Il existait côte à côte deux jeux découverts, soigneusement embellis de fleurs aux alentours. Au fond, parmi les cyprès, se trouvait un guéridon en bois, et au-devant, une table en pierre montée sur pieds en fer forgé où l'on jouait aux cartes. A quelques pas de là, reposait un cadran solaire.

Parmi les dépenses, on constate curieusement de nombreux achats de pétrole, bougies et verres de lampe. En

1900, la société achetait des vins en provenance de Vouvray, Rablay, Montbazillac et Bordeaux, à 0,75 fr. le litre. Les sociétaires qui n'assistaient pas aux enterrements étaient amendables. Les votes des sociétaires s'effectuaient avec des boules blanches et noires. Le jour de la fête des briquetiers (Ascension), le vin était augmenté et vendu au même prix que dans les débits du bourg. En 1886, on comptait 60 à 70 sociétaires. Suivant une décision en date du 24 février 1889, un jeu fut couvert en septembre 1893 par M. Bertrand, charpentier à Durtal, aidé de M. Chaudet-Ouvrard.

Dans les années suivantes, le jeu découvert fut abandonné.

Cette société qui aurait cent ans cette année a été dissoute le 1^{er} avril 1959.

4° L'Union

Bien qu'elle ne fut fondée officiellement que le 3 août 1893, deux jeux découverts existaient déjà depuis 1880. Elle est aussi appelée « le Panama ». En effet, en 1889, les travaux de la réalisation du canal de Panama furent interrompus faute de capitaux et à cette même époque, la société connaissait, elle aussi, de sérieuses difficultés financières ; ce qui fit dire à certains : « Eh ben quoi, c'est l'Panama !.. » et ce surnom lui est resté.

M. Auguste Panneau en fut le président pendant 30 années consécutives. A son décès, le 7 juin 1923, ce fut M. Henri Andouin qui lui succéda. La discipline y était de rigueur, mais certaines lois n'étaient pas respectées. C'est ainsi que le 26 mai 1899, un procès-verbal fut dressé par les Contributions Indirectes d'Angers, pour usage de trois jeux de cartes à jouer ordinaires à portrait français non réglementaires, contravention aux lois et règlements des Contributions Indirectes et saisie des dits jeux, confisqués pour non inscription sur le registre des achats de jeux de cartes. Il était de rigueur, jusqu'en 1927, que des sociétaires portent les cierges aux enterrements de leurs camarades.

La société comptait 60 sociétaires en 1920.

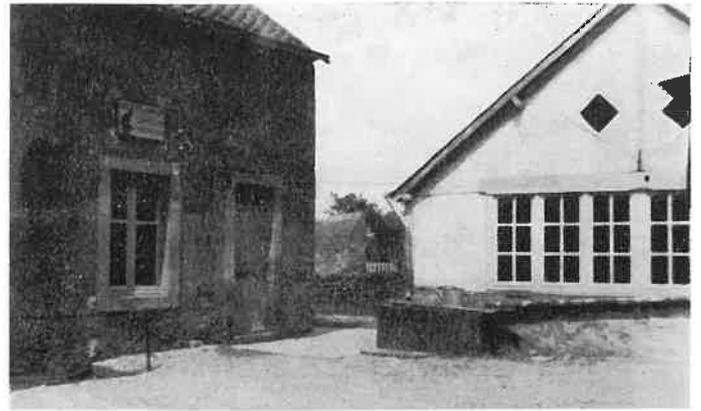
Le jeu actuel fut couvert en septembre 1893.



Les joueurs de la Société en 1937

Il a été refait en 1958 par les soins de M. Auffray, avec 24 mètres cubes de terre en provenance du Guédeniau bien connue de tous les boulistes. Les premiers concours de boules et de palets débutèrent en 1924. Depuis, plusieurs challenges et concours, disputés aux alentours, ont été remportés par ses joueurs, parmi lesquels : MM. Segrétain, Morillon, Bardet, Delamotte, Nicot, Bertrand, etc., ont formé des équipes redoutables.

La Société, qui a été présidée par M. Bertrand, de 1957 à juillet dernier, compte actuellement 80 sociétaires.



L'entrée de la Société

5° Le Cercle Saint-Georges

Il est aussi appelé : le Patronage.

Il fut fondé, le 21 avril 1931, dans les locaux de l'Association d'Enseignement et d'Education Populaire des Rairies, qu'administrait M. l'abbé Guy.



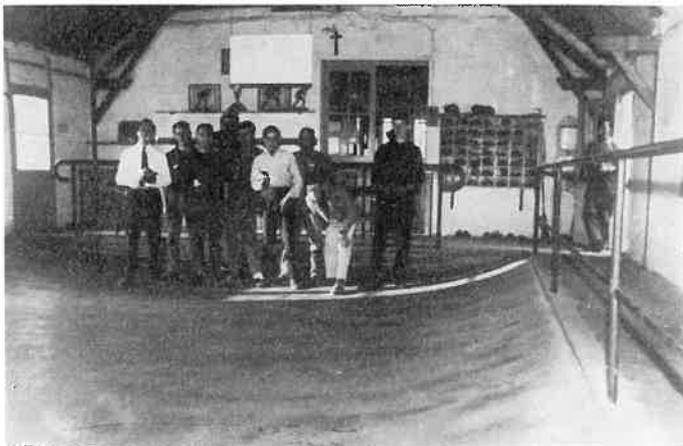
Le Cercle Saint-Georges

Son premier président était M. Yves Lelong. Cette association avait mis une salle à la disposition des filles, tandis que les hommes ne disposaient que d'un billard qui leur avait été offert et de quelques jeux de cartes. Il leur manquait un bon jeu de boule... Ce jeu a été creusé, à la veillée, par les hommes du cercle ; ils ont bêché la terre et fourni les charrois gratuitement. La charpente, la maçonnerie et la couverture ont été réglées grâce à l'émission de 300 actions de 100 francs chacune. Ce jeu fut béni le 15 juillet 1934. Le cercle Saint-Georges disposait alors d'un jeu attenant à la salle de réunion, à la satisfaction générale de tous les sociétaires.

Son jeu a été refait à neuf en juillet 1961, par M. Auffray.

Ce cercle, relativement récent, est animé par une excellente équipe d'hommes dévoués et bénévoles. Il compte actuellement plus de 100 sociétaires, dont plusieurs jeunes joueurs sont déjà prêts à prendre la succession de leurs anciens. Les boulistes des environs se souviennent encore de la fameuse équipe Chevê-Segrétain qui a tant remporté de challenges et de places d'honneur aux divers concours organisés dans la région.

En mai 1965, l'équipe Chevé-Loison s'est classée deuxième du Challenge Fédéral de l'Ouest de boule de fort (dit : Grand Cointreau) lors de la finale générale disputée à Saint-Georges-sur-Loire.



La jeunesse du Patronage

M. Thielleux est président du Cercle depuis octobre 1961.

Nos deux sociétés sont comprises dans la section bouliste de Durtal : 8^e du challenge Fédéral de l'Ouest. Elles totalisent environ 160 sociétaires et participent à presque tous les challenges et concours qui se déroulent dans la section. Certains joueurs se déplacent pour assister ou jouer une demi-finale ou une finale disputée dans le « coin ». En revanche, le challenge Delamotte créé en 1957, permet de rassembler, chaque année, dans nos murs, 80 à 90 équipes des environs.

Ce sport tranquille et amical se déroule avec adresse et précision, à l'approche ou au tir, dans les jeux où règnent la bonne ambiance et l'esprit de fraternité.

L'Union de Chasse des Rairies

Cette association fut fondée le 20 janvier 1946 ; elle comprenait 20 membres et M. Chevé en fut nommé président.

Son but est de défendre les intérêts cynégétiques des communes adhérentes, de repeupler le gibier, de protéger les oiseaux utiles et de détruire les animaux nuisibles, enfin de réprimer le braconnage et de respecter les récoltes.

Elle se compose de membres actifs, propriétaires d'au moins 5 hectares de terrain, ou locataires de droit de chasse sur des terres d'une superficie d'au moins 5 hectares également ; et aussi de membres honoraires habitant obligatoirement la commune. Elle organise chaque année plusieurs battues aux renards et aux nuisibles. En 1965, 22 renards ont été détruits.

Des repeuplements sont effectués, en principe chaque année, dans les lieux les plus propices à l'adaptation du gibier. Des lapins, des couples de faisans et perdreaux ont été lâchés depuis plusieurs années.

De nos jours, l'Union de Chasse des Rairies, présidée par M. Delamotte, compte de 45 à 50 adhérents ; alors que la commune des Rairies, à elle seule, n'a que 37 ou 39 chasseurs, chaque année.

Une fête des chasseurs fut organisée le 14 mars 1954 et connut un beau succès populaire, grâce au dévouement de ses organisateurs (messe basse de la Saint-Hubert, tir aux pigeons artificiels, tombola). En mars de l'année suivante, une pareille fête eut également lieu.

Plusieurs propriétés ont leur chasse réservée ou gardée dans le territoire de « l'Union de Chasse », telles que la Huberdière, Caillebert, la Bouchardière, la Sionnière, etc... Signalons, pour terminer, la présence de gibiers les plus divers, tels que cailles, faisans, perdrix grises, perdrix rouges, lapins, lièvres, pigeons ramiers et bécasses, ainsi que canards et sarcelles aux abords du Loir et dans les « Froux ».

L'Amicale Laïque des Anciens Elèves et Amis de l'école

Elle fut créée le 4 février 1947. Elle avait pour but d'aider l'école, de la compléter, de la faire aimer et d'aider les enfants au prolongement de leurs études.



Les provinces françaises - Janvier 1948

Madame Juliette Lethielleux et M. Pierre Morillon furent les premiers nommés, respectivement président et



Bal masqué du 15 Mars 1953

vice-président. Monsieur et Madame Fortier, instituteur et institutrice aux Rairies depuis 1939, aidés par un groupe d'amicalistes, se dépensèrent vaillamment à mettre au point l'organisation de spectacles, kermesse, cavalcade et bals. De son côté, la municipalité avait réussi d'obtenir de l'Administration des Domaines, la location de l'ancienne école libre de la Coulée et celle-ci sera désormais mise à la disposition de l'Amicale laïque. Plusieurs représentations théâtrales furent interprétées jusqu'en 1958, par



Ballet des jeunes filles - 1956

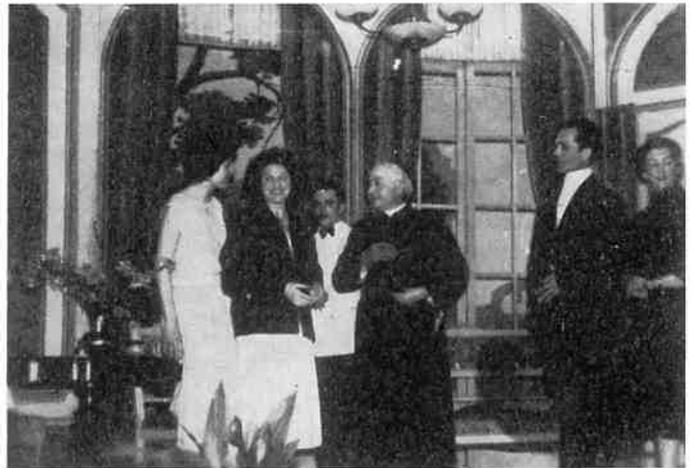
cette excellente troupe ; parmi les « pièces » qui connurent le plus de succès, nous citons : « Les Vignes du Seigneur » (1953), « Les Misérables » (1954), « Le Grillon du Foyer » (1955), « 600.000 francs par mois » (1956), « Ces Dames aux chapeaux verts » (1957), « J'y suis, j'y reste » (1958). Durant ces représentations, et pendant seulement quelques années, des ballets étaient gracieusement exécutés par les jeunes filles des écoles dirigées par Madame Jacqueline Montrieux. Une cavalcade (1948-1949), une kermesse (1950), des défilés fleuris et des séances de cinéma s'ajoutèrent aux représentations théâtrales ; ce qui prouvait combien était grand le désir et la volonté de nos dévoués amicalistes, d'aider au maximum les enfants de nos écoles, dont les plus âgés bénéficiaient gracieusement d'un voyage annuel, en fin d'année scolaire.

En 1958, Madame et Monsieur Fortier quittèrent notre commune... et ce départ « paralysa » l'activité de l'Amicale. Dès lors, il ne restait qu'un trop petit nombre d'amicalistes pour pouvoir réaliser complètement et avec le



« Ces Dames aux chapeaux verts » - 1957

même succès qu'auparavant, l'œuvre d'entraide et d'amitié récemment créée.



« J'y suis, j'y reste » - 1958

Hippodrome de la Carrière

Situé à l'extrémité de notre commune, sur un terrain sablonneux et caillouteux, le « macadam » de la carrière est un des meilleurs de la région.

L'hippodrome est géré par le Comité des Courses de Durtal qui comprend : la Société des Courses de Durtal et la Société Hippique Durtaloise.

Avant la guerre 1914-1918, il n'y avait qu'une ou deux réunions hippiques par an.

Entre les deux guerres, une descente dans la carrière fut aménagée pour les cross, à la demande du Marouis de Castelbajac, Commissaire des Courses. C'est un obstacle spectaculaire, unique dans la région. Des tribunes furent édifiées en 1910.

Après la guerre 1939-45, les entraîneurs de la région manifestèrent le désir d'avoir, dès la sortie de l'hiver, une quatrième réunion pour mettre leurs chevaux en ligne. Une demande des trotteurs du Maine, en création en 1949,

provoqua la création de la Société Hippique Durtaloise à but primordial de trotting. Elle fut également dotée de quatre réunions. Dès lors, les huit réunions annuelles s'échelonnent de Février à Novembre.

Des modernisations y ont été apportées ces dernières années. Allongement de piste, des baraquements neufs pour le Pari Mutuel, des w-c, une tour de 13 mètres de hauteur à l'usage des juges et des photographes à l'arrivée, secrétariat, bureaux, etc...

Avant de quitter le « champ de courses » de la Carrière, n'oublions pas les pistes d'entraînement des Ardouinières et de la Fuye, où chacune des « spécialités » est représentée. Les pur-sang anglais de galop « plat » et « obstacles » de M. Galerneau, et les trotteurs demi-sang de M. Berthault.

Chaque matin, plus de trente chevaux sont entraînés sur les pistes des Rairies.

Le Comité des Fêtes



Dès 1949, plusieurs hommes animés d'un même esprit de dévouement, se groupèrent pour organiser des séances récréatives, courses et jeux divers. C'est cette année-là, à l'occasion de l'assemblée de la Saint-Michel (créée en 1884) que se déroula le premier grand prix cycliste des briquetiers.

Un comité officieux et provisoire avait été formé le 16 mai 1953. Il comprenait : MM. Louis Chevet, président d'honneur ; Alexis Delamotte, président ; Auguste Bertrand, vice-président ; Joseph Herbert, secrétaire et Le Cunfi, trésorier.

Il ne fut formé officiellement que le 9 décembre 1963, en approbation avec la municipalité. Il a pour but : d'organiser des fêtes, des assemblées, des jeux pour enfants, des courses cyclistes, des concours de tir, des bals, etc..., d'assurer une aide bénévole aux sociétés ou comités organisateurs d'épreuves sportives de passage sur le territoire de la commune.

Il comprend actuellement 13 membres, qui sont : MM. Alexis Delamotte, président ; Maxime Reno, vice-président ; Honoré Bordier, secrétaire ; Michel Hergibo, trésorier ; Arthur Bonneau, Yves Corvaisier, François Fer, Jean Griffon, René Jouis, Marcel Lancelot, Alexandre Loison, Claude Perdereau et André Pontonnier.

Ce comité organise, chaque année, les assemblées habituelles : l'Ascension, sur la place de l'Eglise ; la Saint-Joseph (seulement depuis 1959), à Saint-Joseph (fin août) ; la Saint-Michel, sur la place neuve (le dimanche le plus rapproché de la Saint-Michel). Il existait également l'assemblée de Bel-Air, au carrefour de Bel-Air (fin juillet), elle a été supprimée depuis 1959 en raison des difficultés de circulation.

Aux environs de 1932, une équipe de jeunes gens des Rairies se décida de former une équipe de football qui fut baptisée : « Association Sportive Rairienne ».

C'était, à l'époque, une excellente équipe de campagne ; elle disputait le championnat de 3^e division départementale et des matches amicaux. Les divers déplacements s'effectuaient l'hiver, avec plusieurs voitures automobiles (Gauchot et Marchal) qui étaient également les principaux animateurs. M. Jean Marchal en était le capitaine. Cette équipe ne pratiqua le football que pendant 5 ou 6 années seulement.



En déplacement à Lasse

Une chanson avait été écrite et chantée maintes fois lors des déplacements victorieux de l'équipe. La voici :

(Air : C'est pour mon papa).

COUPLET

Au bourg des Rairies, il y a une band' de footballeurs
Qui n'ont jamais peur
Et jouent avec cœur
Aussi ce sont des gars qui sont toujours courageux
Ils veulent avant tout faire du beau jeu
Aussi pas étonnant
Qu'ils gagnent tout l'temps
On est estomaqué de les voir pratiquer

REFRAIN

Bloquer les pénauds,
Ça c'est pour Chateau
Niniche et Gouget
Sont de vrais piliers
Tartarin, Jubeau et puis Charlot
Sont des as pour bien faire leur boulot
Gugus et puis Jean
Epatent tous les gens
Et Louis aussitôt
Shoote dans les poteaux
Et quand ils n'ont pas peur
Y a Lebert qui s'trouve là
Qui passe à Marquet
Qui l'met dans l'filet



Le Comité des Fêtes - 1965

Il organise également quatre ou cinq bals, annuellement, dans la salle communale de la Coulée ; ainsi qu'un concours de tir à la carabine (depuis 1962), à proximité des débits de boissons.

Les E^{ts} Tessier

fabriquent dans leurs usines de GADON et CORNILLÉ-LES-CAVES

le délicieux

Camembert des Prélats

qui fait honneur à vos repas

Les SPÉCIALISTES de la PHOTOGRAPHIE

Studio Hardouin-Toutain

LA FLÈCHE - DURTAL

Tél. 2.78 LA FLÈCHE

Tous Travaux Photographiques

Portraits - Industriels - Amateurs

Appareils de photo et cinéma de toutes marques et à tous les prix

IMPRIMERIE

R. CINGLA

BAUGÉ - tél. 6

TRAVAUX DE QUALITÉ

**JOURNAL
LE BAUGEOIS**

LE SEUL HEBDOMADAIRE
QUI VOUS DONNE
LES NOUVELLES DE VOTRE RÉGION

Cette revue a été tirée sur les presses de l'Imprimerie R. CINGLA, à Baugé

DÉPOT LÉGAL : AOUT 1965 - N° 303